Edition quotidienne — Quebec, Vendredi, 6 Juin 1890 — 10e annee No. 270

PRIX DE L'ABONNEMENT

Edition Quotidienne

Un an..... $ 3 00
Huit mois..... 2 00
Six mois..... 1 50
Trois mois..... 1 00

L'abonnement est strictement payable d'avance

Edition Hebdomadaire

Un an, au comptant, d'avance..... 0 75

L'ELECTEUR

JOURNAL DU MATIN

TARIFS DES ANNONCES

Première insertion..... 0 10
Autres insertions publiées tous les jours..... 0 05
Trois fois par semaine..... 0 05
Deux fois par semaine..... 0 07
Avis de naissance, mariage ou deces..... 0 25

Les annonces suivantes sont insérées pour un centin le mot:—Demande d'emploi.—Demande de domestiques o i employés.—Antonces pour chambres ou pension.—Annonces d'objets perdus ou trouvés.

Toutes lettres, etc., concernant l'administration, devront être adressées à BELLEAU & CIE. Bureau de "L'Electeur," 111, Côte Lamontagne, et toutes lettres, etc., concernant la rédaction, à ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction.

ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction. — BELLEAU & Cie., administrateurs. BUREAUX: Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec. — ULRIC BARTHE, rédacteur.

L'honorable M. Laurier

SON ITINERAIRE

L'hon. M. Laurier, M. P., chef du parti libéral au Canada, portera la parole aux électeurs du comté de Kamouraska à

SAINT-PASCAL

ce jour même, 6 juin, à 2 h. 30 p. m.

Dimanche prochain, le 8 juin, l'hon. M. Laurier parlera a

ST-JEAN, ILE D'ORLEANS

après les vêpres.

Vu la grande procession, dimanche, M. Laurier ne pourra parler à Saint-Laurent après la messe, avec les deux candidats. Il ne parlera qu'à St-Jean après vêpres.

Il est probable que le vapeur "Montmagny" fera un voyage spécial dimanche, de Québec à St-Jean.

L'ELECTEUR

QUEBEC, 6 JUIN 1890

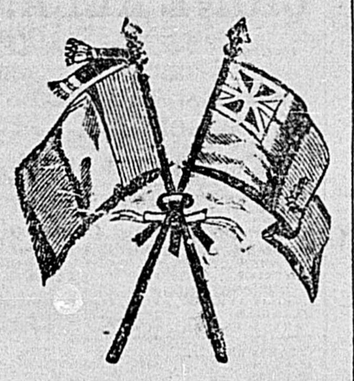

Hourra pour Mowat!

LE RESULTAT DES ELECTIONS GENERALES D'ONTARIO

Le cabinet Mowat maintenu par une majorite de 24

NOUVEL ENCOURAGEMENT POUR LES NATIONAUX DE QUÉBEC

C'est avec une joie intense que nous faisons part à nos lecteurs de la bonne nouvelle qui nous a été transmise cette nuit par le télégraphe.

Le scrutin a eu lieu hier dans les comtés de la province voisine, et a résulté par le triomphe éclatant du cabinet Mowat contre le parti tory-equal rightiste. M. Mowat avait affaire à la plus formidable coalition qui ait jamais été organisée contre un gouvernement. Ce qui a triomphé dans cette lutte gigantesque, c'est la politique large, généreuse, conciliante, d'un parti qui marche en harmonie avec le parti national de Québec. Le plus fort argument exploité contre M. Mowat dans le cours de cette campagne, c'était d'être l'allié de M. Mercier. Ce qui a été vaincu, terrassé, c'est le préjugé anti-national, anti-catholique, tel qu'il existe chez nous au fond du programme des adversaires de M. Mercier.

La journée d'hier à Ontario est le digne prélude du 17 juin à Québec. C'est un nouvel aiguillon au dévouement, au zèle de tout ce qu'il y a de nationaux et d'hommes bien pensants dans la province de Québec. Quand on voit la province protestante par excellence du Dominion se ranger sous le drapeau de la tolérance, repousser les propositions tyranniques, le faux libéralisme des equal-rightistes qui n'est en réalité que du pire despotisme, est-il possible de supposer un instant que l'électorat va rompre cette harmonie et repousser le plus vaillant, le plus habile défenseur de nos droits provinciaux, nationaux et religieux, l'honorable M. Mercier?

Merci, généreux libéraux, réformistes et grits d'Ontario, du noble exemple que vous venez de donner. Votre retentissant appel au patriotisme des habitants de la province de Québec pénètre au fond de nos cœurs; il fait vibrer en nous tout ce qu'il y a de sentiments généreux.

Votre verdict est une nouvelle ratification par le peuple de la plateforme de la conférence interprovinciale, autour de laquelle vont désormais se rallier tous les esprits comme l'arche sainte du maintien de la confédération.

En avant maintenant, nationaux de la province de Québec! Nous n'avons plus qu'une dizaine de jours avant de prononcer à notre tour jugement sur les graves questions du moment. Les autres provinces, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, Ontario, nous ont donné l'élan et l'exemple. D'un bout à l'autre du Dominion, les yeux sont fixés sur nous. Cette seule pensée doit redoubler nos forces et notre ardeur.

Marchons!

A la victoire!

LES SCANDALES DES BLEUS —CUEILLETTES A LOISIR

Lisez et jugez

Depuis l'avènement du parti national, l'opposition tory a entrepris, pour lui faire perdre l'estime et les sympathies du public, une campagne de dénigrement et de calomnie sans précédent dans l'histoire de nos luttes politiques. Pour paraitre moins sale, elle s'efforce de salir les autres, afin d'atténuer le résultat de la comparaison entre les deux partis, résultat qui est tout simplement écrasant pour les bleus. Voyez les journaux de l'opposition! Que renferment-ils? Des accusations toutes plus mensongères les unes que les autres, des dénonciations sans fondement, mais nulle part l'exposé d'une idée patriotique ou la défense de quelque grand principe. Les discours de ses orateurs de *hustings* sont dans la même note et ne sortent pas de la sphère compromettante de l'éloquence de carrefours.

Pour voir ce que valent ces dénonciations échevelées, fouillons un peu le dossier de ceux qui les font et voyons ce qu'ils sont. Pour cela, passons en revue les principaux scandales qui souillent le triste blason de leur parti.

1.—Scandale du Pacifique—$363,000 en corruption

Durant les cinq années qui suivirent la Confédération, les torys se rendirent coupables de tant de fautes administratives que les élections générales de 1872 leur inspiraient une profonde horreur. L'indignation populaire était à son comble et il était impossible de s'exposer à la tempête sans s'exposer en même temps à une perte certaine. Pour se tirer d'affaire, les torys résolurent d'acheter l'électorat en bloc, et pour se procurer les fonds, ils vendirent la charte du chemin de fer du Pacifique à sir Hugh Allan, moyennant $363,000. Les ministres torys et leurs principaux faiseurs se partagèrent cet énorme magot, en gardèrent une partie pour leur avantage personnel et employèrent l'autre pour corrompre l'électorat. Tout cela fut révélé dans une enquête qui eut pour effet de chasser les torys du pouvoir. Jusque-là, l'histoire n'offrait aucun exemple d'une fraude aussi audacieuse, d'un scandale aussi abominable. D'après les témoignages produits à l'enquête, les trois plus gros magots furent répartis comme suit:

Sir John A. Macdonald.....	$ 65,000
Sir George Etienne Cartier....	85,000
Sir Hector Langevin.....	32,600
Total pour les trois....	$ 182,600

Bel échantillon de la pureté des torys!

2.—Les fonds secrets

Dans les vieux pays d'Europe, où les grandes puissances se jalousent et se redoutent mutuellement, où l'idée révolutionnaire fomente en permanence, les gouvernements sont obligés d'avoir un service secret, ou une organisation d'espions qui les renseignent sur les préparatifs militaires des puissances rivales ainsi que sur les menées ou les complots des révolutionnaires. Pour cela, ils se font voter ce qu'ils appellent des fonds secrets, c'est-à-dire des sommes dont les ministres peuvent disposer comme bon leur semble, sans que les représentants du peuple aient rien à y voir. Ici, nous n'avons ni révolutionnaires ni rivalité de puissance politique, puisque nous ne sommes qu'une simple colonie, par conséquent nous n'avons pas le moindre besoin de service secret; mais le crédit pour ce service favorise tellement la corruption; que les torys n'ont pas manqué de s'en prévaloir. De 1867 à 1873, ils se sont fait avoir comme cela une couple de cent mille piastres, avec lesquels ils ont tripoté à leur guise. Quand M. Mackenzie arriva au pouvoir, il y avait en banque $32,000 de cet argent. Sir John Macdonald s'est emparé de $6,000 de cet argent, après être sorti du gouvernement, et n'a jamais voulu ni la remettre ni en rendre aucun compte.

C'est le grand chef [illegible] qui crient au pillage!....

3.—Les pillages du chemin de fer du Nord, de Toronto

Il y a dans Ontario un chemin de fer du Nord qui a été le sujet de presque autant de pillages que celui qui porte le même nom dans notre province.

Sous prétexte qu'elle ne pouvait pas continuer son entreprise, cette compagnie obtint du gouvernement un prêt de $2,000,000, portant hypothèque sur le chemin, et, finalement, réussit à se libérer moyennant une somme de $500,000, qu'elle promit de payer, mais ne payât pas au gouvernement. Elle ne payait même pas les intérêts. Quand M. Mackenzie arriva au pouvoir, il s'occupa de l'affaire et institua une enquête qui mit au jour une série de fraudes des plus révoltantes. Au lieu de la faire payer au profit du pays, sir John faisait payer à la compagnie ses dépenses de parti. Les directeurs, qui étaient tous de bons torys, souscrivaient à droite et à gauche au fonds électoral et payaient les souscriptions avec l'argent que la compagnie aurait dû employer au service de l'intérêt sur la créance du gouvernement. On avait ainsi détourné $2,500 pour un *testimonial* à sir John Macdonald, une dizaine de mille piastres pour les élections de M. Fred. Cumberland, autant pour celles de M. John Biverlay Robinson, $1,000 pour celles de sir Francis Hinhs, et ainsi de suite. Le comité d'enquête a constaté qu'à part la fraude de l'hôtel Conchiching, les meneurs torys avaient pris de cette façon et pour des fins de parti $27,000 d'argent qui appartenait au gouvernement et que M. Mackenzie fit rendre au pays par cette bande de pillards.

4.—L'affaire des carrières de St-Vincent de Paul.

En novembre 1872, un M. Auclair offrit ces carrières au gouvernement fédéral pour $9,000 et fut refusé. Dans le mois de janvier suivant, le gouvernement acheta ces mêmes carrières d'un M. Lemay et les paya $18,000, à condition qu'une partie de cette somme fût employée dans les élections.

Encore $9,000 aux meneurs torys, aux dépens de la caisse publique.

5. Les $241,802.70 du contracteur Murray.

Un nommé Murray, entrepreneur de la section 19 du chemin de fer Intercolonial, qui avait déjà reçu $65,755.70 de plus qu'il n'avait droit de toucher et devait $80,000 de dommages au gouvernement, prit contre ce dernier une action pour $490,097. M. Mackenzie se moqua de cette poursuite et laissa courir Murray devant les tribunaux. Son successeur, sir Charles Tupper, fut plus accommodant: il prétexta un arbitrage pour accorder une gratification de $101,047 à Murray, au lieu de le forcer à payer les $145,755.70 qu'il devait au gouvernement, c'est-à-dire que ce grand ministre tory sacrifia d'un seul coup à un favori $241,802.70 de l'argent du public.

6.—Fraude de la section B du Pacifique

Des soumissions ayant été demandées en 1880 pour les travaux de cette section, Andrews, Jones et Cie offrirent de les exécuter pour $3,915,942, et Fraser, Grant et Cie pour $4,130,707, ou $214,755 de plus que demandaient les autres. Mais, comme ils étaient des favoris de sir Charles, celui-ci prétexta des irrégularités dans le dépôt de Jones et Cie et accorda le contrat aux *plus hauts* soumissionnaires, ce qui fit perdre au gouvernement $214,765.

7.—Le premier scandale Onderdonk

En 1882, le gouvernement demanda des soumissions pour les travaux du chemin de fer du Pacifique compris entre Emory-Bar et Port-Moody, dans la Colombie. MacDonald et Charlebois firent une soumission de $264,000 plus basse que celle d'Onderdonk, mais par des moyens bien connus à Ottawa, ce dernier réussit à obtenir le contrat, ce qui fit perdre $264,000 au trésor public.

8.—Le deuxieme scandale Onderdonk

Comme on vient de le voir, Onderdonk obtint son contrat à $264,000 de plus qu'il n'était demandé par MacDonald et Charlebois. Le contrat stipulait qu'une fois les travaux finis, le gouvernement pourrait acheter le matériel roulant de l'entrepreneur, en payant sa valeur réelle. Onderdonk demanda $178,000 pour ce matériel. Le gouvernement le fit évaluer par des ingénieurs compétents, lesquels firent rapport que le matériel ne valait pas plus de $50,000. Malgré le rapport de ses propres ingénieurs, le gouvernement paya les $178,000 demandées par Onderdonk, ou $128,000 de plus que la valeur réelle, c'est-à-dire qu'il fit cadeau de $128,000 à Onderdonk. Inutile de dire qu'une bonne partie de ce magot passa dans le fonds électoral des bleus et de quelques petits crevés du torysme.

Ainsi dans ces deux transactions avec l'entrepreneur Onderdouk, le gouvernement tory a fait perdre au pays $392,000!

9.—Les $20,000 de Reynold et Fraser.

En 1873 et 1874, ces messieurs avaient l'avantage d'être au nombre des fournisseurs de l'Intercolonial. Et ils en profitaient. Ainsi, sur le fer en barre, ils ne faisaient qu'une petite surcharge de $20 la tonne. Pour les barils d'écrous qui coûtaient, rendus à Halifax, $1,132, ils n'ont chargé au gouvernement que la bagatelle de $2,293, ce qui leur donnait un petit profit de 102 pour 100. Dans une enquête instituée par M. McKenzie, tous ces pillages furent mis au jour par MM. Brydges et Cudlip, et le gouvernement libéral, en prenant des procédures devant les tribunaux, fit restituer à Fraser et Reynold $20,000 qu'ils avaient ainsi escamoté sous l'administration de sir J. Macdonald.

L'AFFAIRE DU TABLE ROCK

LA VERITE

Les orateurs bleus dans le comté de St-Hyacinthe ayant dénaturé les faits, en prétendant que l'enquête du Table Rock avait prouvé que l'honorable M. Turcotte avait reçu une somme d'argent, on les a confondus par le texte sténographié des témoignages dans cette affaire publié par l'*Electeur*.

Se voyant convaincus de mensonge et de calomnie, ces individus ont alors prétendu que l'*Electeur* n'était pas une autorité et que les dépositions publiées dans ses colonnes n'étaient pas exactes. La déclaration solennelle qui suit est une réponse péremptoire à ce second mensonge.

Je, soussigné sténographe, déclare solennellement que j'ai été employé comme sténographe, dans le comité des Privilèges et Elections, durant l'enquête du Table Rock.

Que j'ai pris les dépositions en français, qui ont été publiées au long dans les numéros de l'*Electeur* des 20, 21, 22, 24, 26, 27, 28, 29, 31 mars et 2 avril.

Que les dépositions ont été fournies par moi à l'*Electeur*, qu'elles ont été publiées correctement et que c'est une copie exacte et fidèle des dépositions prises par moi devant le comité.

Je fais cette déclaration consciencieusement et en vertu de l'acte intitulé: l'Acte concernant les serments extra-judiciaires.

Narcisse Malenfant.

Attesté devant moi à Québec, ce 4 juin 1890.

F. X. Gosselin, C. C. S

ACTUALITES

Pronostic météorologique pour les vingt-quatre heures.

Observatoire de Toronto

5 juin, minuit.

Bas Saint-Laurent.— Vents modérés ou plus forts; beau temps en général, pluie et orages électriques à différents endroits; température un peu plus élevée.

Golfe.—Vents variant de l'E. au S; beau temps mais ciel nuageux et pluie à quelques endroits.

L'honorable M. Laurier et l'honorable sénateur Pelletier partent à huit heures ce matin, par l'Intercolonial, pour St-Pascal où ils doivent porter la parole aujourd'hui, à une assemblée des électeurs du comté de Kamouraska.

Ils seront de retour en ville demain.

L'honorable M. Mercier est attendu à Québec demain matin.

Il continuera à Bonaventure dans l'après-midi.

M. Bernier, candidat bleu à Dorchester, avait résigné mercredi et avait chargé M. Amyot, M. P., d'en informer son associé M. L. P. Pelletier.

Il faut croire qu'une nouvelle pression est venu agir sur M. Bernier, car il est retourné dans le comté mercredi soir.

Trois jours à peine nous séparent de la nomination des candidats.

Or l'opposition est encore à la recherche de candidats à Shefford, Yamaska, Ste-Anne, St-Louis, St-Jean, Iberville, Napierville, Verchère, Joliette, Ottawa, Québec-Est, Québec-Ouest, Québec-Centre, St-Sauveur, Drummond, Lotbinière, Lac St-Jean, Bonaventure, Témiscouata, Hochelaga, Maskinongé.—21.

Le gouvernement a des candidats dans tous les comtés, à l'exception d'Argenteuil et la division St-Laurent de Montréal.

Tous les journaux anglais semblent avoir reçu le mot d'ordre pour faire aujourd'hui un appel suprême aux protestants du Canada d'écraser le gouvernement Mercier.

Le *Star*, le *Witness*, la *Gazette* rivalisent de zèle et de rage.

L'honorable M. Mercier a porté la parole, devant des assemblées publiques, tous les jours depuis une semaine.

La *Gazette* ment d'une façon canaille quand elle dit que l'honorable M. Laurier a traité M. Pacaud de Judas Iscariote à l'assemblée de Danville.

Nous publierons demain le compte rendu détaillé des funérailles de M. Louis Cantin, qui ont eu lieu mercredi à Saint-Jean Chrysostôme.

Lord et Lady Stanley sont partis mardi après-midi pour Ottawa, dans le but d'y rencontrer le duc et la duchesse de Connaught.

Mercredi M. Félix Carbray a dit à notre reporter qu'il refusait d'accepter la candidature bleue dans Québec ouest, ses nombreuses occupations étant de nature à l'empêcher de faire justice à son mandat de député. En conséquence les bleus sont encore dans la gracieuse position que l'on désigne le bec à l'eau.

Hier matin, à la Basilique, un libera a été chanté pour le repos de l'âme de Mme jugo Cimon. Un cortége nombreux a accompagné sa dernière demeure cette femme qui comptait autant d'amis que de connaissances. Dans le cortège on remarquait presque tous les juges actuellement à Québec, des journalistes et un grand nombre de membres des autres professions libérales.

M. John Hall, député de Montréal-Centre est au St Louis.

M. le docteur de Grosbois, M. J. P. Noyes de Waterloo et M. H. Marcoux de Ruxton Falls, sont à Québec depuis mercredi matin et sont descendus au St Louis.

Le révérend M. Cyrille Paradis, curé de Lebanon, E. U. est en cette ville. Il est venu en compagnie du curé de Burlington au pèlerinage que des catholiques du Vermont ont fait au sanctuaire de Ste Anne.

La compagnie de télégraphie du Pacifique vient d'opérer un tour de force. On sait que l'heure à Londres, Angleterre, est de cinq heures en avance de celui de Québec. Aujourd'hui la course de Derby a commencé à 3 heures, 20 minutes et 20 secondes et le résultat de la course, au moyen du cable commercial, était connu à Québec à 10 heures 8 minutes, c'est-à-dire que le temps pris par la course et l'expédition du télégramme est de trois minutes quarante secondes.

LAURIER

LE CHEF DU PARTI LIBERAL ACCLAME PAR 6,000 PERSONNES A LA SALLE SAINT-PIERRE

IL VIENT PRÊCHER LA PAIX ET LA CONCORDE ET SA VOIX EST ECOUTEE

Discours remarquables de l'honorable sénateur Pelletier et de l'hon. M. Langelier

La vaste salle Saint-Pierre de Saint-Sauveur présentait mercredi soir un spectacle grandiose et touchant.

Plus de cinq mille ouvriers se pressaient au pied d'une estrade où se trouvait l'honorable Wilfrid Laurier, le chef du parti libéral au Canada, entouré non seulement par ces vétérans de vingt combats l'honorable sénateur Pelletier, l'honorable François Langelier, M. Cléophas Rochette, etc. etc. etc., mais aussi de trois sur les quatre candidats libéraux qui se disputent dans la division du suffrage populaire. Tous ces candidats, nous n'en doutons pas, étaient mus par une même généreuse pensée, soumettre leur cause à l'arbitrage du chef du parti, de celui dont le nom est sinonyme d'honneur, de loyauté et d'éloquence, qui, sage dans le conseil et intrépide dans le combat, ne saurait mal agir ni mal conseiller.

En témoignant ainsi cette confiance dans leur chef, les candidats de Saint-Sauveur se sont fait honneur à eux-mêmes. Comme l'a dit M. Laurier, qui brigue les suffrages dans une aussi importante division n'est pas blâmable. Bien au contraire, c'est un grand honneur auquel un grand nombre ont de légitimes aspirations.

Le déshonneur consisterait à persister dans une candidature qui pourrait faire tort au parti, et nuire à l'honorable M. Mercier, auquel St-Sauveur doit tant d'avantages et surtout celui d'envoyer un député à l'Assemblée législative.

Il fallait voir l'enthousiasme de la foule à la vue de l'honorable M. Laurier. Ce n'était point une assemblée ordinaire, on ne se contentait pas d'écouter en silence les arguments pour ou contre une cause quelconque. La cause! mais c'était la cause nationale, et tout le monde voulait son triomphe; le parti! mais tous étaient du même parti. C'était une réunion d'amis.

Toujours animé d'un zèle patriotique, M. Laurier venait causer avec ses électeurs des questions politiques du jour. Aussi a-t-il plutôt donné une causerie qu'un discours; il a discuté avec le peuple; il a écouté les diverses opinions, puis l'inspiration l'ayant gagné, il a eu des élans magnifiques, le cœur du peuple battait à l'unisson du sien, et à la fin de chaque période vibrante une acclamation immense sortant de cinq mille poitrines ébranlait la voûte de la salle.

Voilà l'impression qui nous est restée après avoir assisté à cette belle assemblée. Tout était spontané. M. Laurier n'était entouré que d'amis intimes. M. Cléophas Rochette présidait, M. Philéas Corriveau agissait comme secrétaire, et outre les honorables MM. Langelier et Pelletier et Bresse, et les candidats, MM. Parent, Routier et Corriveau, on ne remarquait sur l'estrade que quelques personnes influentes de la division. Nous parlerons plus tard de l'effet produit par le discours de l'honorable M. Pelletier et de l'honorable M. Langelier.

L'HONORABLE M. LAURIER

M. Laurier est accueilli par des acclamations assourdissantes.

M. le président, messieurs les électeurs de Québec-Est, dit-il, je suis heureux de me trouver de nouveau au milieu de vous. Pour moi en effet vous êtes encore les électeurs de Québec-Est, quoique mon ami M. Mercier, plus privilégié, puisse compter sur deux députés au lieu d'un seul pour représenter dans la chambre locale cette belle division. Je ne doute pas que ce choix soit comme par le passé tout à l'avantage du parti libéral, et je vous assure que pour ma part s'il me fallait choisir entre St-Roch d'un côté et St-Sauveur de l'autre, je serais un peu dans la position de cet homme qui, deux fois veuf, disait à ses amis sur son lit de mort: "Enterrez-moi entre mes deux femmes, mais *cachez*-moi du côté de Josephte." Je vous avoue que je serais fort embarrassé de quel côté pencher. Je me réjouis de n'avoir pas de choix à faire, et d'avoir l'honneur de vous représenter tous deux. Je suis le député, de votre choix, je suis électeur, et j'ai le droit de vous exprimer mon opinion sur la situation actuelle, de vous dire pourquoi à mon avis la politique de M. Mercier vaut mieux que celle de M. Taillon. Et avec votre permission, j'userai de ce droit malgré la prétention émise en certains quartiers que je devrais rester muet et impassible en présence des événements.

Ce n'est point ainsi que je comprends mon devoir, ce n'est pas sous cet aspect que vous me connaissez. Nous sommes de vieux compagnons d'armes, m'avez vous jamais vu inactif en face du danger? D'ailleurs, c'est un plaisir de revenir parmi vous. Chaque fois que je viens à Québec, je me réjouis des progrès étonnants que fait la division Est. A mesure que nous avançons, nous constatons que le commerce se concentre de plus en plus à St-Roch et à St-Sauveur. J'en suis flatté, je me réjouis de voir mes compatriotes canadiens-français se distinguer pardessus tous les autres dans le commerce et dans l'industrie qui étaient autrefois l'apanage exclusif de nos compatriotes d'autre origine. Au reste, tous les étrangers le remarquent comme moi. Dernièrement, un député fédéral revenant de Québec, me disait:

—Mais il n'y a pas de commerce chez vous, tout est mort?

—Où êtes-vous allé, lui ai-je demandé?

—Mais, dans la rue St-Pierre.

—Ah! voilà. La prochaine fois, allez à St-Roch et à St-Sauveur, et vous m'en donnerez des nouvelles.

Ce monsieur est revenu à Québec, a visité votre division; il en est revenu émerveillé, déclarant que votre commerce était des plus florissants, votre industrie des cuirs la plus importante du Canada.

Mais si vous êtes prospère, il faut le reconnaître, ce n'est pas grâce au gouvernement fédéral mais à vous-mêmes qui avez su créer une industrie nouvelle, sur les ruines du commerce de bois et de la construction de navires qui s'effondraient. Les conservateurs vous disaient qu'ils possédaient une baguette magique qui feraient refleurir le commerce et la construction des navires, ils ont répété la même chose en substance dans toutes les parties du pays. Vous n'étiez pas messieurs, au nombre de dupes. Vous avez compris que ce qu'il nous faut ce n'est pas la contraction mais l'expansion, et pour ma part j'ai la garantie des principaux corroyeurs de Québec que du moment que nous obtiendrons la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, Québec chaussera les Américains et les Américaines.

Ouvriers canadiens-français chez qui les arts mécaniques sont innés, ce qu'il vous faut c'est un marché pour votre travail. Dès que vous l'aurez obtenu, la rue St-Valier sera trop courte pour le nombre sans cesse croissant de vos fabriques, vous verrez parmi vous un redoublement de richesse et de prospérité.

C'est là une des principales raisons qui me porte à appuyer le gouvernement Mercier. Ma politique sur ce point est aussi la sienne. Je suis de la vieille école des libéraux anglais. M. Mercier est le chef du parti national, mais qui s'est jamais montré aussi libéral que lui dans ses rapports avec les ouvriers? Je ne suis pas un démagogue, je ne suis pas un ouvrier, mais je suis un libéral, et d'après mes principes, toutes les classes ont des droits égaux au bonheur et à la liberté.

Ce n'est que dans ce siècle que toutes les classes jouissent de la plénitude de leurs droits. M. Mercier a aidé à ce mouvement et le plus grand acte de son administration peut-être est l'établissement des écoles du soir, c'est-à-dire les écoles pour les hommes faits. Et tout le monde convient qu'en agissant de cette manière, il a rendu un service signalé à la classe ouvrière des grandes villes de Québec et de Montréal.

MM. les électeurs, puisque M. Mercier a rendu un service signalé à la classe ouvrière en établissant des écoles du soir, quel plus sanglant reproche pourrait-on prononcer contre les gouvernements qui l'ont précédé et la politique qu'il a remplacée!

Les écoles ne devraient pas être pour les hommes faits—les écoles devraient être faites pour les enfants. Si les écoles du soir sont si populaires c'est simplement parceque, d'après le système d'éducation que nous avions alors, les hommes faits d'aujourd'hui n'ont pas pu obtenir l'éducation qu'ils auraient dû avoir lorsqu'ils étaient enfants. C'est le plus sanglant reproche que l'on puisse faire aux gouvernements qui ont précédé M. Mercier. Si M. Mercier a tant de titres de gloire aujourd'hui, c'est que dans tout le cours de sa carrière politique il s'est toujours prononcé pour l'avancement de la classe ouvrière.

Voilà une politique que j'approuve. (Applaudissements.)

Il y a encore de grandes réformes à faire sous ce rapport, un immense champ à parcourir; il faut que l'enfant en sortant de l'école soit en état d'occuper n'importe quelle position. Il y a une grande différence sous ce rapport entre les Etats-Unis et le Canada. Là-bas, tous reçoivent dans les écoles communes une éducation qui leur permet d'aspirer aux plus hautes dignités de l'Etat; ici il n'en est pas de même.

Voilà ce que M. Mercier voudrait corriger, aussi je ne crois pas qu'il y ait dans cette vaste assemblée une seule brebis galeuse. Tous sont partisans de M. Mercier. Ce que nous avons à craindre ici, ce n'est pas notre foi lasse, c'est notre force.

Le parti de M. Mercier est tellement fort dans la division de St-Sauveur, que tout le monde, paraît-il, veut avoir son candidat. Depuis que je suis arrivé ici, je suis informé qu'il n'y a pas moins de quatre ou cinq candidatures différentes. En premier lieu, je suis informé qu'il y a la candidature de notre ami, M. Parent. (Applaud.)

Notre ami M. Parent est venu à la réquisition d'un grand nombre d'électeurs et des chefs de St-Sauveur. Si je suis bien informé, M. Parent est accepté par le premier ministre M. Mercier. (Appl.)

Je suis informé en second lieu, ces jours-ci, que les ouvriers prétendent avoir un candidat ouvrier eux-mêmes et que M. Routier est leur candidat. (Non! non; oui! oui!)

Permettez-moi de vous demander une chose: Sommes-nous tous des amis oui ou non? les amis de M. Parent sont-ils les amis de M. Mercier (*Oui oui*)? les les amis de M. Routier sont-ils les amis de M. Mercier? (Oui, oui).

Maintenant je suis informé qu'il y a une troisième candidature, la candidature de M. Corriveau. (C'est pour rire.)

Je suis informé aussi qu'il y a une quatrième candidature, celle de M. Moisan.

Si je comprends bien, les amis de M. Parent, les amis de M. Routhier, les amis de M. Corriveau, les amis de M. Moisan sont tous des amis de M. Mercier. (Oui, oui.)

Eh bien: faites donc une chose. Faites en sorte que le 10 juin prochain, M. Mercier ne soit pas dans la nécessité de dire: "Que le Ciel me sauve de mes amis." S'il y a quatre candidats libéraux sur les rangs le dix de juin, il ne faut pas être bien futé pour savoir que les conservateurs seraient beaucoup plus bêtes qu'ils ne le sont s'ils ne glissaient pas un cinquième candidat. (Rires.)

Moi, je viens ici pour prêcher l'union et la concorde, je viens ici pour travailler avec vous pour que la cause de M. Mercier triomphe aux prochaines élections, c'est ce que vous voulez? (Oui, oui.)

Sur les quatre candidats qui se présentent, je puis vous dire que si j'écoutais mon opinion personnelle je pourrais avoir une préférence, mais cette préférence je ne la nommerai même pas. Je suis en faveur de l'union, et je veux que l'on travaille en sorte tous ensemble que le 17 juin prochain lorsque nous viendrons aux polls, il n'y ait qu'un seul candidat libéral sur les rangs. (Oui, oui.)

Je ne dis pas que cela doit être monsieur un tel ou monsieur un tel, je ne dis pas cela; je ne dis pas que ce doit être M. Moisan, M. Corriveau, M. Parent ou M. Routier, mais je dis que les électeurs de St-Sauveur feraient le jeu de nos adversaires s'il y avait plus qu'un candidat libéral sur les rangs. Il n'y a qu'un drapeau et il ne doit y avoir qu'un seul porte-drapeau. Si vous avez trois ou quatre porte-drapeau pour le même drapeau quelle sera la conséquence?

Il y a un principe qui dit: l'union fait la force, et si voulez la division, rappelez-vous, vous, partisans de M. Parent, vous, partisans de M. Corriveau, vous, partisans de M. Routier, vous, partisans de M. Moisan, combien de fois n'avez-vous pas entendu M. Mercier le premier ministre, prêcher l'union, combien de fois ne l'avez-vous pas entendu dire: "Unissons-nous."

Or cette politique-là vous l'avez adoptée, vous avez promis de vous unir et cependant le premier usage que vous feriez de la grande faveur qu'il vous a faite de vous donner une circonscription électorale dans St-Sauveur, ce serait pourquoi? pour donner à nos adversaires le regrettable spectacle de la division dans le parti libéral.

Ces messieurs riraient-ils? Ces gens-là en auraient-ils du plaisir? seraient-ils contents si le 10 juin trois ou quatre candidats étaient mis en nomination parmi les amis de M. Mercier. S'ils voyaient les amis de M. Mercier crier les uns "pas de Parent", les autres "pas de Corriveau", les autres "pas de Routhier ou pas de Moisan", ces gens-là riraient à gorge déployée. Prenez garde, le loup est à la porte de la bergerie, je crois le voir, je pourrais mettre la main dessus. (Rires.)

Quant à moi, messieurs les électeurs, je suis un homme comme vous autres, j'ai mes sympathies et mes préférences. Des quatre candidats qui briguent vos suffrages, tous les quatre sont mes amis. Comme vous tous, si j'écoutais mes sympathies personnelles, je pourrais vous dire: Nommez monsieur un tel, ou monsieur un tel, mais je ne le dis pas. (Parlez, parlez.)

Encore une fois, nous sommes tous des amis de M. Mercier. Nous voulons tous le triomphe de la cause de M. Mercier. Nous voulons tous élire un partisan de M. Mercier. Or, la seule recommandation que j'ai à vous faire, ce sera une recommandation qui sera acceptée ou qui ne le sera pas. C'est que si les candidats qui briguent l'honneur de représenter la division de St-Sauveur à la Législature de Québec, sont de sincères et véritables patriotes, ils iront régler leur différend en présence de M. Mercier, le premier ministre. (Appl.)

Voilà ce qu'il faut faire. Je suis venu ici pour vous donner des conseils. Au nom du ciel, mes amis de St-Sauveur, permettez-moi de vous parler comme un patriote à des patriotes. Je sais que ceux qui crient Parent de ce côté-ci—qui crient Routier de ce côté-là—sont de sincères patriotes, et que ce qu'ils ont à cœur, c'est la cause nationale. Au nom du ciel n'allez pas donner le spectacle de déplorables divisions parmi nous.

C'est la première fois que vous avez l'avantage d'avoir un député qui s'appellera le député de St-Sauveur. Permettez-moi de vous demander, comme à des amis, de faire taire chacun vos préférences et d'avoir le courage dans une situation comme celle-ci d'aller faire régler vos différends par l'homme qui doit être l'arbitre de ces questions-là, qui est le premier ministre de la province. (Appl.)

Avez-vous confiance, oui ou non, en M. Mercier, notre chef à la Chambre locale? (Oui, oui.)

Etes-vous partisans, oui ou non, de M. Mercier? (Oui, oui.)

Si vous l'êtes, vous messieurs les candidats, vous les ouvriers, ouvriers de Québec, avez-vous confiance dans M. Mercier? (Oui, oui.)

(*Suite à la quatrième page*

DEPECHES

Nouvelles de Montréal

Faillite.—Un vieillard disparu.—Assises Criminelles.

Montréal, 4 juin — M. [illegible] Lavigne, épicier, de la rue Mignonne, a déposé son bilan, hier matin, à la demande de M. Charles Langlois. Les principaux créanciers sont : La banque Jacques-Cartier, $2,500 ; Compagnie " Trust & Loan, " $2,000 ; Hudon, Hébert & Cie., $1,900, et la succession Lavigne, $1,000

—Un vieillard du nom de Gratton, âgé de 75 ans, a profité d'un moment favorable, samedi, pour sortir inaperçu de l'hospice Saint-Charles. Depuis lors il n'a pas été revu et l'on craint qu'il ne lui soit arrivé quelque malheur.

—Les prisonniers suivants ont été mis en accusation aux assises criminelles hier : Edward Prentice, vol d'une montre en or valeur $42 appartenant à Isaac W Sheppard. L'accusé plaide coupable. J. B. Chassé, vol de $9 sur une personne de Charles Frederick Reid, plaide non coupable. M. St-Pierre annonce qu'il comparaît pour l'accusé. Le procès est fixé à vendredi. André Emery Ethier, refus de pourvoir aux besoins de sa famille, fait défaut. Un mandat d'amener est lancé contre lui Pierre Auclair, Charles Boucher, Alphonse Letellier et Narcisse St-Pierre accusés d'assaut, sont admis de nouveau à caution et leur proces est fixé à vendredi le 6 courant. M. H. St-Pierre comparaît pour les accusés.

CHOSES ET AUTRES

—On parle de fonder à Washington une grande université nationale soutenue par l'Etat. Le terrain et l'édifice coûteraient cinq millions et demie. Il y a chance de réussite.

—En reconnaissance des efforts fait par l'empereur Guillaume en faveur des classes ouvrières, les organisations de travailleurs anglais s'occupent de la question de lui faire une grande réception à son prochain voyage en Angleterre au mois de juillet. Il ne paraît s'élever aucune opposition à ce projet.

—Les radicaux sont las d'avoir pour chef Clémenceau, et leur mécontentement se manifeste sous une forme pratique. Ils essayent de former un nouveau parti, mais jusqu'à présent cette tentative ne semble pas devoir être couronnée de succes.

—M. Fabre, commissaire du Canada en France, prétend que l'agitation à Terreneuve est de peu d'importance et n'est qu'une simple question de rivalité entre les pêcheurs. La majorité des habitants de Terreneuve, dit-il, désirent avoir un marché pour leur *bouète* et ils ne demandent pas mieux que de la vendre aux Français ou à d'autres qui voudront l'acheter.

—On vient de publier une lettre du Tzar en réponse à une lettre de la reine de Danemark, dans laquelle le Tzar promet qu'une enquête minutieuse sera faite au sujet des scandales de Sibérie et ajoute qu'il punira rigoureusement tout excès de sévérité de la part des fonctionnaires russes. Il s'engage en terminant à donner l'ordre à ses ministres de prendre des mesures pour améliorer le sort des prisonniers de Sibérie.

—Il n'y a pas qu'aux Etats-Unis que la femme s'émancipe. Mlle Bilbisco, jeune Roumanienne élevée à Paris, vient de se faire recevoir avocat, après de brillants examens. Grand nombre de Galiciennes ont présenté une pétition à l'empereur d'Autriche, le priant de les enrôler en un régiment de volontaires. Elles offrent de s'habiller à leurs frais et ne demandent aucune paie. Miss Joanna Baker qui, à 16 ans, était professeur répétiteur de grec dans un college d'Iowa, vient d'être appelée à la chaire grecque de ce collège.

— Voilà bientôt six ans que le divorce a été établi en France. C'est une période de temps qui prête aux statistiques. Dès maintenant, on peut fixer avec quelque certitude les causes du divorce, les contrées où on constate les cas les plus nombreux, et les professions qui fournissent le plus de divorce. M. Turquan, directeur du bureau de statistique générale de France, s'est chargé d'établir dans une étude détaillée ces données fort curieuses. L'étude de M Turquan ne comprend pas moins de quatre années, de 1885 à 1889. Pendant les quatre années que nous examinons, il y a eu 15,521 divorces se répartissant de la façon suivante 4,607 dans le département de la Seine, 7,047, dans la population urbaine, 3,687 parmi la population rurale.

Toutes proportions gardées, on compte onze fois moins de divorces dans les campagnes qu'à Paris et cinq fois moins que dans les autres villes.

Il est fort douteux que la résolution du sénateur John Sherman, de Washington, pour obliger les Etats-Unis à soumettre à l'arbitrage tous les différends qui pourraient s'élever entre eux et la Grande-Bretagne, soit jamais rigoureusement mise en force. Elle ferait perdre au gouvernement américain une partie de sa souveraineté, en l'obligeant à se soumettre sans appel à la décision d'un tiers. Néanmoins, cette résolution a été adoptée par les deux Chambres du Congrès.

Les journaux brésiliens se plaignent amèrement des fausses nouvelles que la presse européenne et américaine enregistre sur le compte des affaires du Brésil. On pourrait leur retourner ce reproche. Un de leurs organes, *O Diario do Noticias*, prétend que le petit roi d'Espagne est mort d'une tuberculose compliquée d'influenza, mais que, pour éviter une révolution immédiate, il a été subrepticement enseveli et remplacé par un enfant de son âge qui lui ressemble.

LES COURSES DERBY

Le prix Derby gagné par " Sainfoin "

Les courses Derby qui sont tous les ans à Londres l'événement de la saison pour les sportmen anglais, ont eu lieu ce matin, à 10 heures.

Voici le rapport du résultat de ces courses qui nous est parvenu par le *Commercial Cable* et nous a été transmis instantanément par le télégraphe du C. P. R.

Londres, 9 h. 30 a. m, 4 juin.

Les chevaux qui prennent part à la course Derby sont *Surefoot, Golden Gate, Kirkham, Leonard Sainfoin, Martagon, Rathbeal, Orwell, Polybius.*

Le coursier favori est *Surefoot*, celui qui vient en second lieu est *Sainfoin.*

9.45 h. a. m. — Le départ des coursiers s'effectue à cette heure.

Londres, 10.10 h. — *Sainfoin* arrive premier ; *Leonard* 2ième, et *Orwell* 3ième.

Conséquemment, le prix Derby est gagné par *Sainfoin.*

Bulletin maritime

NAVIGATION OCEANIQUE

4 juin.

Steamers	*arrivé à*	*venant de*
Californie	Londres	New-York
Furnesia	Moville	"
Greece	New-York	Londres
Eider	"	Bremen

Le steamer "Hibernian" venant de Glasgow est arrivé dans notre port hier soir.

MM Carbray Routh et Cie, ont noliisé la barque "Viking", maintenant à Sydney, pour prendre un chargement de charbon pour Québec.

La barque "Carin" est partie hier, pour la mer, remorquée par le "Margaret."

Les barques 'Savanah,' 'Prince Louis' " Anna Camp" et 'Forsete' sont parties pour la mer ce matin.

Le steamer français "La Bourgogne" sur lequel on entretenait quelques inquiétudes a été signalé à Sandy Hook hier, à 10 heures du matin.

Le steamer " Norrona " est parti de Sydney hier avec une cargaison de charbon pour MM. Carbray, Routh et cie, pour Montréal.

Le steamer " Colina " capt. Browns, parti de Glasgow le 30 mai en destination de Montréal a relâché, par suite d'une voie d'eau.

La barque "Ascarion" partie de Londres pour Batiscan est arrivée dans notre port hier soir a la remorque du Florence.

ARRIVAGES

3 juin.

Sont entrés dans le port :

Steamer Horton, cap. McGregor, de Sydney, C. B. charbon, Geo. M. Wecster et cie.

Barge J. S. Ethier, cap. Robitaille, New-York, résine, etc., Geo. M. Webster et cie.

Steamer Newfoundland, capt. McGrath, de Sydney, C. B., charbon, Allans, Rae et Cie.

Steamers Cacouna, Dodona, Tudor Prince, Tyndale, Countess, en route pour Montréal.

Acquittés en douane

Navire Savannah, capt. Nielson, pour l'Angleterre. J. Burstall et Cie.

Barque Forsete, capt. Kindsen, pour Southampton. J. Burstall et Cie.

Barque Alart, capt. Olsen, pour Londonderry. Smith, Wade et Cie.

Navire Prince Louis, capt. Wettesen, pour Liverpool. Smith, Wade et Cie.

Brigantin Clara, capt. Ross, pour Sydney, C. B. E. H. Duval.

En chargement

Au bassin Louise, barque Persia capt Arve, pour Londres, Dobell, Beckett et Cie.

Aux estacades Hall, navire Sarpsberg capt Larsen pour Grangemouth, Dobell, Beckett et cie.

Au bassin Louise, navire Courant, capt Hansen, pour Belfast, Dobell, Beckett et cie.

Aux Estacades Hall, barque Hermon, capt Olsen, pour Liverpool, J. B. Burstall et Cie.

Au quai Giblin, navire Frank Carvill, capt Fellman, pour Liverpool, J. Burstall et cie.

En route pour le Canada

Liverpool, 31 mai, le steamer Dominion, capt Crane, est parti pour Montréal.

Douane

Le montant des droits perçus à la douane le 2 juin est de $5,555.74.

HEURES DE LA MARÉE HAUTE

	juin	matin	soir
Lundi	2	5.20	5.42
Mardi	3	6 04	6 24
Mercredi	4	6 46	7 08
Jeudi	5	7.31	7 53
Vendredi,	6	8.17	8.41
Samedi,	7	9.07	9.31
Dimanche	8	9.58	10.25

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune,—mardi, 3 juin, à 1.50, p. m.

NOUVELLES

Yachting

La première course du club de yacht aura lieu le 11 juin ; les 1er et 2e prix sont offerts par le commodore et le vice-commodore,

Peuvent y prendre part tous les vaisseaux se conformant aux règlements du " Quebec Yacht Club ".

On espère que plusieurs yachts de la Rivière du-Loup, St Thomas, Berthier, St Laurent et St. Jean de l'Ile y prendront part.

Bien des amateurs attendent avec anxiété cette première course de la saison La bateau qui accompagnera les yachts sera certainement chargé.

Le condamné à mort Dubois

Une dépêche d'Ottawa laisse entendre que le ministre de la justice, est disposé à laisser la loi suivre son cours contre Dubois. Son avocat, qui va le visiter dans son cachot, plusieurs fois la semaine, est cependant encore plein de confiance.

On dit que Dubois commence à songer à la mort inévitable qui l'attend. Il ne conserve aucun espoir d'échapper à la potence, et il met ordre aux affaires de sa conscience. Il ne cesse de répéter qu'il montera au gibet d'un pas ferme et qu'il saura mourir comme un homme, sans broncher.

T T T

Economisez 33 et demi pour cent en achetant nos *paniers de Thé naturel.* Nous avons 25,000 de ces paniers que nous avons acheter à 33 pour cent de moins que leur valeur. Cette réduction extraordinaire nous en faisons le sacrifice en faveur de nos pratiques. Ces paniers sont d'une livre et valent 40 cts., nous les vendons pour 30 cts. A nos pratiques et au public en général de profiter de cette réduction.

J. B. Rousseau, 240 rue St-Joseph, St-Roch, succursales 206 rue et faubourg St-Jean. Côte des Marchands, Lévis.

e 8fs 2fs p. s.

Rebe se rejouit

Le *Sirop de Chevalier* au *Bromo Codeine* lui procure un sommeil doux et réparateur. A vendre partout.

E et J.—3fs p. s.

Ouverture d'un magasin de thé naturel par M. J. A. G. Latulippe, ancien commis de J. B. Rousseau

M. J. A G. Latulippe promet à ses nombreux amis et au public en général, qu'il tiendra les thés les plus naturels, et des qualités supérieures, tels qu'on n'en a pas encore vu sur notre marché canadien; de plus M. J. A. G. Latulippe donnera un beau présent à chaque livre de thé. Qu'on le dise et qu'on vienne se convaincre personnellement. Café frais grillé et frais moulu.

M J. A G Latulippe a servi chez M. J. B Rousseau comme commis quatre ans, il a eu la direction de la succursale à Lévis, lors de sa fondation durant deux ans, il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y il resta six mois et fut rappelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un ans et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

Qu'on n'oublie pas C'est au no 954, rue St-Joseph, St-Roch.

29 avril j e 2m

Avantages exceptionnels

Etant sur le point de déménager à notre nouveau poste, nous désirons informer nos pratiques et le public en général que d'ici à quinze jours, ils trouveront des avantages exceptionnels en achetant à notre magasin. Nous avons des jobs dans toutes les lignes, mais surtout nous attirons votre attention sur notre grand lot de chemises de couleurs (75 doz.) valant $1.25 pour 45c et 60c ; aussi tweed valant 90c offert à 50c. Il nous reste encore en mains quelques douzaines de mouchoirs blancs à 1 cent. Donc, rendez-vous aux " Quatre Saisons " avant de faire vos achats ailleurs, et vous serez satisfaits de nos prix et de la qualité de nos marchandises.

George Robitaille, Oct. Dionne, L. G. Belzil et Elz. Pichette, propriétaires des " Quatre Saisons, " 50, rue de la Couronne, Québec.

E J—n. o.

Démangeaison de la peau

En trois applications, la Pommade Solari guérit les démangeaisons de la peau même les plus accentuées. A vendre partout.

Dépôt général a la pharmacie LaRue, coin des rues St-Joseph et de l'Eglise, à St-Roch.

E-J.—3fs

Service des signaux

4 juin 1890.

10 h. a. m.

L'Islet à la Pointe au Père. — Clair, N.-E.

Rivière à la Martre.—Clair vent d'est ; hier, à 4 h. p. m., les steamers *Charrington* et *Sphynx*, montaient.

Fame Point.—Clair, calme.

Cap Rosier. — Clair, vent de nord ; hier à 7 h. p. m., l'*Escalona*, descendait.

Cap Désespoir.—Nuageux, N.-E., à 5 h. a. m., le *Miramachi*, montait.

RIVE NORD

Pointe des Monts.—Hier, le *Champion* remorquait un navire en destination de Québec. Aujourd'hui, la barque norvégienne *H. Q. B. S.*, monte.

Rivière Magpie.—La goélette *Speady*, est ancrée ici.

Rivière au Tonnerre. — La goélette *Gleaner*, est ancrée ici.

Pointe aux Esquimaux.—A 7 h. a. m., le *Otter*, monte.

Anticosti.—Clair, variable.

Low Point. — Nuageux, N.-E. Les steamers *Aline* et *Ayrshire* sortent, et le steamer *Aurora*, entre.

H. J. McHUGH.

BAUME NASAL.

Guérison prompte et certaine du Rhume de Cerveau et du Catarrhe à toutes leurs périodes

CALME, NETTOIE, GUERIT.

Soulagement Immédiat, Guérison Permanente, Insuccès impossible.

Plusieurs soi-disant maladies sont des symptômes de Catarrhe, telles que mal de tête, surdité partielle, perte de l'odorat, mauvaise haleine, toux et crachement, malaise, sensation de débilité générale etc. Si vous souffrez d'aucun de ces symptômes ou autres semblables, vous avez le Catarrhe et devriez vous hâter d'avoir une bouteille de BAUME NASAL. *Soyez averti à temps*, le rhume de cerveau négligé dégénère en Catarrhe, lui-même la consomption et de la mort. LE BAUME NASAL est en vente chez tous les pharmaciens, ou on vous l'enverra, franc de port, sur réception du prix (50 cents et $1 00) en adressant

FULFORD & CO., BROCKVILLE, ONT.

Envoyez ce coupon—Coupon

Un journal en vente

UN JOURNAL FRANCAIS, publié depuis 1880, " *Le Patriote* " grand format, étant le seul journal français paraissant au centre d'une population française d'au-delà 50,000 âmes Ce journal est une grande source de revenus Une raison de santé est cause que son propriétaire l'offre aujourd'hui en vente Pour toute autre information s'adresser

AU " PATRIOTE "

Bay City Mich E. U.

27 mai—E J jno

POUR LA

ProcessioN

A l'occasion des fêtes prochaines, nous avons reçu le plus bel assortiment de Chapeaux de Paille, pour Dames et Enfants. Notre modiste est prête à prendre vos ordres et nous vous garantissons la plus entière satisfaction.

Aux Messieurs, nous offrons pour la même occasion, un assortiment complet et des mieux choisis dans les Cravates, Cols, Poignets, Studds, Bas et Gants

Aussi, habillements tout faits dans tous les goûts, depuis $4 en montant.

Tweeds, Serges, Etoffes à Robes, Bas, Gants pour Dames et Enfants, chez

MYRAND & POULIOT

215 RUE SAINT-JOSEPH

21 mai—e j an

DEMANDE

ON DEMANDE UNE SERVANTE comme femme de charge dans une maison où il n'y a qu'un monsieur. Il faudra qu'elle fasse tout l'ouvrage de la maison.

S'adresser entre 8 h. et 10 h. a.m., ou 1 h. et 2 h. p. m., ou 6 h. et 7 h. p. m., au

DR SMYTH,

4 juin—e 3fs 59, Espinanade.

Feutre a Tapis

Feutre à tapis fait de cèdre rouge de 28, 32 et 36 pouces de largeur en rouleaux de 25 et de 50 verges, à l'épreuve des mites et autre vermine, manufacturé par le soussigné.

Demandez à votre bourreur et ne faites usage d'aucun autre feutre.

J. W. REID.

241 rue St-Paul.

e j G fs—29 mai

AVIS

:o:

AVIS est par le présent donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la cidevante " Societe Permanente de Constructice des Artisans, " maintenant en liquidation, sont priés d'adresser leur compte au bureau des soussignés, 125 rue St Pierre, d'ici à trente jours.

O. MIGNER,
CIE. DUQUET,
GEO PAQUET,
Liquidateurs.

Québec 8 mai 1890—e j 1m

Grands avantages aux Touristes

:o:

A partir du 8 JUIN courant, le vapeur **Montmagny** tiendra tous les Dimanches après-midi et fêtes d'obligation, (le mauvais temps excepté) une ligne de passagers de Québec à St. Laurent, St. Jean Isle d'Orléans et St. Michel

Le départ du quai Champlain sera à 1 heure p.m., pour être de retour à Québec vers 8 heures du soir.

Prix de passage aller et retour . . . 50 cts

Capt. D. LORD.

P. S.—Le bateau sera rendu à temps, Dimanche, pour entendre les orateurs.

Ligne de Quebec a Ste-Anne de Beaupre

:o:

A PARTIR DU 5 JUIN et jusqu'à nouvel avis, le vapeur " Brothers " voyagera de Québec à Ste-Anne comme suit, si le temps et les circonstances le permettent :

Quebec		Ste-Anne	
Dimanche	6½ h. a. m.	Dimanche	3 h. p. m.
Lundi	6½ h. a. m.	Lundi	3 h. p. m.
Mardi	2 h. p. m.	Mardi	5 h. p. m.
Mercredi	6½ h. a. m.	Mercredi	2 h. p. m.
Jeudi	6½ h. a. m.	Jeudi	2 h. p. m.
Vendredi	6½ h. a. m.	Vendredi	2 h. p. m.
Samedi 7 juin 3 h. p.m.		Samedi 7 juin 7	"
Samedi 14 juin 10 h. a.m.		Samedi 14 juin 4	"

Toute societé religieuse ou civile qui voudrait organiser un pélerinage pourra engager ce vapeur à des conditions avantageuses, en s'adressant au Capitaine du vapeur.

ELZEAR FORTIER,

27 mai—e j h 2m Vapeur " Brothers."

LE QUEBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston et New-York.

La plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et Newport Vt

La seule ligne ayant des chars parlors et dortoirs entre Québec et Boston, sans transbordement.

Le et après LUNDI, le 9 JUIN 1890, les trains circuleront comme suit :

EXPRESS—Départ de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Levis à 1.35 p.m Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p. m., arrive à Sherbrooke à 5.15 h. p.m., arrive à Newport, Vt. à 10.10 h p.m ; arrive à Boston à 8 h 30 a.m , arrive à New-York à 10 40 h a.m

PASSAGERS—Part de Québec par le bateau-passeur à 7.45 h p.m.; de Lévis à 8.45 p.m ; arrive à la Jonction de la Beauce à 4.32 p. m ; arrive à Sherbrooke à 6.00 a.m.; arrive à Newport à 6.55 a.m ; arrive à Boston à 5.15 p.m; arrive à New York à 10.00 p.m.

Ce train ne quittera pas Québec les samedis soir, mais partira tous les dimanches soir.

Des chars parlor et dortoir sont attachés à ce train de Québec à Boston, sans transbordement.

MIXTE.—Part de Québec par le bateau-passeur à 1.30 p. m ; de Levis à 2 h. p.m ; arrive à la Jonction de la Beauce à 5 40 h p.m., arrive à St. François à 6.45 p.m.

Les trains arriveront à Quebec :

EXPRESS—Part de New-York à 4.00 h p.m ; de Boston à 7 00 h p.m ; de New-port, à 6.00 a.m ; part de Sherbrooke à 8.05 a m ; arrivant à Lévis à 3.00 h p.m, et à Québec par le bateau-passeur à 3.15 p.m

PASSAGERS—Part de New York à 9.00 h.a.m ; part de Boston à 1 h p.m ; part de Newport à 9.55 p.m ; part de Sherbrooke à 11.45 p.m ; arrive à Lévis à 7.00 a.m., et à Québec par le bateau passeur à 7.15 a.m.

Des chars palais sont attachés à ce train de Boston à Québec sans transbordement.

MIXTE—Part de St. François à 6 a.m. ; de la Jonction de la Beauce à 7.20 a.m. ; arrive à Levis à 10.30 a.m et à Québec par le bateau passeur à 11.00 a.m.

RACCORDEMENTS

A Lévis et à la Jonction Harlaka avec l'Intercolonial ; à Sherbrooke avec le chemin de Boston et Maine pour les voyageurs allant aux différents points de la Nouvelle Angleterre ; avec la ligne courte du Pacifique Canadien pour St Jean Nouveau Brunswick, et les autres provinces maritimes, et pour Montréal et l'Ouest

Tous les trains sont chauffés à la vapeur provenant de la locomotive

Billets émis et bagage checqués directement pour tous les points

Pour billets, et autres informations, s'adresser au bureau general des billets, en face de l'Hotel St. Louis.

FRANK GRUNDY
Gérant-général.

J. H. WALSH,
Gérant des passagers
4 juin 1890

C. ROUTIER

Horloger, Bijoutier et Opticien

250 ET 528

COTE DE LA MONTAGNE

QUEBEC

TELEPHONE..... 543

23 av—e j 6m

A bas les imposteurs !

:o:

Il y a des êtres qui ne sauraient vivre s'ils ne s'attaquaient à la réputation d'autrui. Tel est le cas de cet individu qui parcourt actuellement les campagnes, et qui, voyant qu'il ne peut réussir à introduire ses petites fabrications, tâche par tous les moyens qui sont en son pouvoir, d'empêcher les malades de se procurer de véritables remèdes sauvages. Ainsi, en ce moment, il répand à grand bruit la nouvelle mensongère que les Racicot ne sont plus de ce monde, et qu'il est inutile de se rendre à Québec pour avoir de ses remèdes, composés d'Herbes et de Racines A l'instar de ces charlatans de bas étage, il ne manque jamais de proposer des prix de $500.00 et même $5,000.00 qui l'embarrasseraient fort, s'ils étaient acceptés.

Quoique M. Racicot n'ait rien à redouter de ces grossières attaques autant que ridicules, cependant comme plusieurs peuvent ignorer s'il est réellement parti de ce monde, il tient à faire savoir à ceux qui ne les connaissent pas, qu'il compte encore au nombre des vivants et qu'il n'a pas l'intention de mourir aussi vite que ce prétendu *informeur* oserait le désirer. Il profite aussi de l'occasion pour avertir les malades de se méfier de ces imposteurs, et que lorsqu'ils désireront de véritables remèdes sauvages, composés d'Herbes et de Racines, de ne pas écouter ces passants, mais de se rendre directement chez

J. E. P. RACICOT

No 25, Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec.

Les mêmes remèdes se vendent aussi à Montréal au No 1434, rue Notre-Dame, et à Sherbrooke, No 9 rue du Pont.

DEMANDE

On demande immédiatement un BEURRIER sachant conduire un De Laval. S'adresser avant lundi, le 2 juin prochain à

L. N. BEAUDOIN,
St-Henri, Lévis.

27 mai—e j jno

AVIS

Bureau du Conseil
Village de Lauzon

JE SOUSSIGNE donne avis que tout marchand, négociant ou commerçant qui exercera son commerce ou service dans les limites du Village de Lauzon, devra prendre une licence marchande ou ouvreau du soussigné dici au DIX (10) JUIN courant. Les taux sont, cette année, de $3 00 pour les personnes résidant dans la municipalité, et de $5.00 pour celles qui ne résident pas.

Toute infraction sera rigoureusement punie.

Par ordre,
H. BOURASSA,
Sec Trésorier.

4 j—e 4's

AVIS

JE DONNE par le présent AVIS, que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé par moi-même.

ARTHUR FISET,
St Thomas de Montmagny.

4 j—e 1 j

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que John Breakey, marchand de bois, de Québec, William Breakey, rentier, de St-Jean Chrysostome, George Breakey, marchand, du même lieu, Denisson Breakey, agent, de Québec, Harold Breakey, gentilhomme, de Québec, feront application en vertu de la section deuxième du chapitre troisième du titre onzième des Statuts Refondus de la province de Québec, " De la constitution des compagnies à fonds social" et ses amendements, pour l'obtention de lettres patentes à l'effet de construire des bateaux à vapeur et un chemin de fer, dont le point de départ sera ou pourra être l'endroit ou sera construit le pont projeté entre Québec et Lévis, à la Chaudière jusqu'à ou vers l'endroit appelé " Scott Junction", pour raccorder avec le " Quebec Central", et comprenant la partie de chemin de fer déjà construite par John Breakey, Ecuier.

Le capital de la dite compagnie, qui sera connue sous le nom de " Chaudiere Valley Railway and Navigation Company", sera de $150,000, c'est à savoir quinze cents parts de $100.00 chacune.

Québec, 30 mai 1890.

F X LEMIEUX.
Proc. des Requérants.

31 mai

CANADA
Province de Québec

AVIS PUBLIC est par le présent donné que John Breakey, marchand de bois de Québec, William Breakey, rentier, de St-Jean Chrysostôme, George Breakey, marchand, du même lieu, Denisson Breakey, agent, de Québec, Harold Breakey, gentilhomme, de Québec, feront application, en vertu de la section deuxième du chapitre troisième du Titre onzième des Statuts Refondus de la Province de Québec, " De la constitution des Compagnies à fonds social, " et ses amendements, pour l'obtention de lettres patentes à l'effet de construire un chemin de fer qui sera connu sous le nom de " National Air Line Railway Company, " et qui partira de la frontière américaine près de la rivière " Dead River, " traversera le " Canadian Pacific Railway, près du lac Megantic et le " Québec Central " à un endroit quelconque entre *Disraeli* et *Beauce Junction*, et se raccordera enfin à un endroit quelconque avec le chemin dont la construction est projetée par " The Chaudiere Valley Railway and Navigation Company."

Le capital de la dite Compagnie de $250,000.00, c'est à savoir, deux mille cinq cents parts à $100,00 chacune.

F. X. LEMIEUX.

Québec, 30 mai 1890.—e

A VENDRE POUR UN MARCHAND

Près de la station de St-Valier, (Bellechasse), un emplacement de 2 arpents en superficie, avec maison, magasin séparé manger, étable, etc.—Bon poste de commerce depuis plus de 25 ans.

Conditions faciles

S'adresser à F. X. GAGNON,
Marchand.
St-Raphaël.

ou sur les lieux à Mre LOUIS PELCHAT.

22 mai—e 1ms

FUMEZ LE NOUVEAU

NOISY

BOYS

Le meilleur Cigare à 5 cts.

15 mai—E 1 an

Union Bank of Canada

:o:

DIVIDENDE No 47

:o:

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de TROIS pour cent sur le Capital-Stock de cette Institution a été déclaré pour les six mois courants, et qu'il sera payable à la Banque et à ses succursales le et après mercredi le **second** jour de **juillet** prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 16 de juin au 30 de juin, ces deux jours inclus.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque sera tenue à la maison de la Banque, à Québec, **lundi**, le **quième** jour de juillet prochain, à midi.

Par ordre du bureau,

E E WEBB,
Caissier.

Québec 29 mai 1890 —e jno

Le et après LUNDI, le 9 JUIN 1890, les trains partiront de la station du Pacifique, Quebec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches :

DEPART DE QUEBEC

8.10 A. M.—Express direct pour le Lac St Jean, tous les jours, arrivant à la jonction Chambord à 5.04 p. m., et à Roberval à 5.35 p m.

5.30 P. M.—Express local pour St. Raymond, tous les jours, y arrivant à 7 20 p m., et au lac St. Joseph à 6.50 p m.

ARRIVEE A QUEBEC

6.15 A. M.—Express direct part de Roberval, à 5.30 p. m. [illegible] jours (et de la jonction [illegible] 0.00 p. m.,) pour Québec, y arrivant à 6.15 a m

8.45 A. M.—Express local part de St Raymond, tous les jours, à 7.00 a. m., et du lac St.-Joseph à 7.32 a. m., arrivant à Québec à 3.45 a m.

8.15 P. M.—Train mixte part de la Rivière-à-Pierre à 2.45 p m., St.-Raymond à 5.25 p m., et du lac St-Joseph à 6.00 p. m., arrivant à Québec à 8.15 p.m

Le fret pour tous les points des districts du Lac St Jean et Saguenay, à l'Est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest enregistré pour Roberval

Chars palais "Monarch" attachés à tous les trains directs du jour, et chars dortoirs aux trains directs du soir On peut retenir des sièges et des lits, et se procurer des billets de passage chez R M Stocking, vis à vis l'Hôtel St Louis

Le bateau à vapeur "Peribonca" fera des voyages sur le lac St-Jean lorsqu'il sera nécessaire, pour les colons, et un yacht à vapeur voyagera tous les jours entre Roberval et les endroits de pêche pour la "Ouananiche" à la Grande-Decharge, du 1er juillet au 15 septembre.

20 minutes pour prendre le *lunch* au lac Edouard.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après cinq heures p m

Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations, émis les Samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du lac St Jean, à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage, gratis.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret, s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent-général pour les passagers et le fret, Quebec.

J. G. SCOTT,
2 Juin 1890—e j Sec. et Gerant.

Château Bel-air

ON DEMANDE 3 FILLES DE SALLE, une assistante cuisinière et une fille de chambre.

THOS LIZOTT
Propriétaire.

Ste-Pétronille Isle d'Orléans,
31 mai 1890—e j

Grand Succes

LA MAISON

SAVARD & CIE

Vient de recevoir un grand lot d'Etoffes à robes dans les patrons et les couleurs les plus nouveaux qu'elle vendra à très bas prix.

Aussi, un grand Job de Mousseline de couleurs pour robes qui sera vendue à 5 cts la verge.

Un assortiment complet dans les étoffes de deuil, cachemire, crêpe, tweeds, serges, etc.

J. Savard & Cie

52-54, RUE DE LA COURONNE

ST-ROCH.

Ferdinand Vermette

CONFISEUR ET MARCHAND DE FRUITS

76, RUE DU PONT

ST-ROCH.

DEPOT DE BILLETS POUR STE-ANNE DE BEAUPRE

M FERDINAND VERMETTE vient d'ouvrir un magasin de confiseries et de fruits où il aura toujours les plus beaux de la saison.

—AUSSI—

HUITRES FRAICHES,
CREME A LA GLACE,
LIQUEURS DOUCES.

M Vermette prendra toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, pour fournir et servir les banquets, etc.

Les pélerins pour Ste Anne de Beaupré auront l'avantage, tout en achetant leur billet, de se procurer les aliments nécessaires pour le voyage.

Deux salons réservés aux Dames.

Une visite est respectueusement sollicitée. 9 mai—e j

Compagnie de navigation du

Richelieu et Ontario

ENTRE

QUEBEC et MONTREAL

:o:

Le steamer *Quebec*, capitaine R. Nelson, partira du quai Napoléon, les Mardis, Jeudis et Samedis, à 5 heures de l'après midi.

Le steamer *Montréal*, capitaine L. H Roy, partira du quai Napoléon, les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 5 heures de l'après-midi.

Ces deux steamers arrêtent à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

ENTRE MONTREAL ET TORONTO

Commençant LUNDI, le 2 JUIN, jusqu'au 15 Septembre. Un steamer quittera Montréal, tous les jours, (excepté le Dimanche) à 10 heures du matin.

:o:

LA LIGNE DU

Saguenay, Québec et Chicoutimi

Le vapeur *Union*, capitaine Lecours, partira du quai St. André, à 7.30 hrs. A M., MARDI et VENDREDI, arrêtant à la Baie St. Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadousac, l'Anse St. Jean, Ha Ha Baie et Chicoutimi.

Le steamer *Canada* commencera sur cette route le 24 JUIN, et continuera avec l'*Union* à faire le service sur cette ligne, quatre fois par semaine jusqu'au 15 septembre.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour Montréal, au bureau de la Compagnie, quai Napoléon et pour la ligne du Saguenay, au bureau sur le quai St. André, et aussi au bureau des billets de R. M Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

JULIEN CHABOT,
Gérant-général.

L. H. MYRAND,
Agent.
Québec, 7 mai 1890.

St Leon

Une médaille d'or donnée pour cette eau Minerale à l'Exposition provinciale de 1887. Nouveau certificat pour cette celebre eau. Nos lecteurs sont invités à lire le suivant :

Grand Seminaire, Québec, 13 Nov 1888.

N. E Laforce, Esr.

Cher Monsieur,

C'est avec plaisir que je certifie que l'EAU MINERALE ST LEON est un excellent remède contre la dyspepsie

Je m en suis servi pendant plusieurs années et j'en ai éprouvé beaucoup de bien. Je recommande beaucoup cette eau au public

Mgr E MEITHOL
Docteur en Theologie.

Mme N. E LAFORCE,
Agence à Québec.
Vis-à-vis le palais du Cardinal.
TELEPHONE No 715.

23 av—e j 6m

RECOLTE 1890

SIROP BARBADE

EX MIGNONETTE DE BARBADE

TONNES
TIERCES
QUARTS
} Sirop Barbade de choix
Nouvelle saison

A VENDRE PAR

Whitehead & Turner

26 mai—E 6ts

AFIN DE RENCONTRER LES

demandes toujours croissantes de notre commerce local, ainsi que nos commandes d'exportations, nous avons été obligé de télégraphier à notre représentant à Londres, un ordre pour une grande quantité de Tweeds d'été pour habits.

Ces marchandises sont maintenant arrivées et comprennent le plus beau choix de dessins en marchandises pour vêtements écossaises et autres, ce qui peut se rencontrer de plus beau sur les marchés anglais. Aussi les meilleures marques O'MAHONY et CLAYTON de serges irlandaises et l'un des plus beaux tissus pour vestes légères d'été.

:o:

FOURNITURES et Chemises pour **Monsieur**. Nous avons la reputation enviable de posséder l'assortiment le plus choisi et le plus beau de cravates. Notre stock de lainages naturels et des habits de dessous pour l'été est des plus complets.

Notre département de chemises faites à ordre est un succès, donnant les plus belles et les mieux finies de la ville. Tout ordre exécuté avec promptitude.

W. VINCENT

38, Rue de la Fabrique

31 mai—e j

P. E. POULIN P. C. LACASSE

Préservez votre Vue !

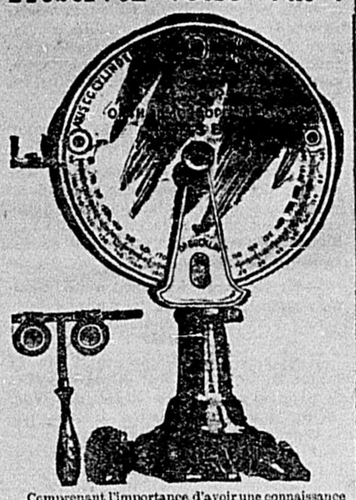

Comprenant l'importance d'avoir une connaissance complète et absolue de cette ligne de notre commerce, M. C. Lacasse a suivi un cours d'études spéciales avec l'un des oculistes les plus célèbres de New-York, le Dr Chas. A. Bucklin. Il a reçu de ce grand spécialiste un certificat qui atteste de ses connaissances, et nous sommes maintenant prêts à satisfaire aux cas les plus difficiles. Nous avons des optiomètres Spencer, instruments scientifiques et pratiques pour connaître tous les défauts d'obtiques de l'œil et déterminer les lentilles nécessaires pour les corriger.

Comme nous nous servons de cet instrument pour ajuster lunettes et pince-nez, nous pouvons garantir satisfaction à nos pratiques de toutes les classes.

Cet instrument mesure chaque œil séparément. C'est la méthode unique dont tous les oculistes s'accordent à reconnaître le mérite.

D'après notre expérience on rencontre souvent des personnes ayant des yeux d'un degré de force inégal : cela nécessité, il va sans dire, des verres d'un pouvoir différent pour chaque œil qui, placés dans les montants de la *lunette*, donneront une vision normale distincte.

Les personnes qui ont eu de la peine à se procurer des lunettes qui leur aillent bien, sont cordialement invités à venir se renseigner par elles-mêmes sur les mérites de cet instrument.

Lunettes et pince-nez de tous les degrés, toujours en main.

CERTIFICATS

M. P. Calixte Lacasse,

Monsieur.—La paire de lunettes que vous m'avez procurée, a fait un grand bien à mes yeux. Maintenant je puis lire les caractères les plus fins sans recourir à la loupe, Auparavant je fatiguais beaucoup mes yeux à la lumière du gaz. Maintenant je n'éprouve aucune fatigue, et puis prolonger mes veilles beaucoup plus tard. Veuillez accepter mes remerciements.

F. X. Plamondon, Ptre.

St.-Jean-Baptiste, 2 jan. 1889

M. P. C. Lacasse, 40, rue de la Fabrique,

Cher monsieur.—Je dois vous dire que madame Rinfret et moi, sommes très satisfaits des lunettes que vous avez été assez bon de choisir pour nous, nous sommes heureux de dire qu'elles nous font admirablement bien. Madame Rinfret n'avait pu trouver à Québec et à Montréal, de lunettes pour lui donner satisfaction. Je me fais un devoir de vous recommander comme un Opticien habile et digne d'encouragement.

R. F. Rinfret, M.P.P.

Québec, 10 avril 1889.

Je certifie que j'emploie même et que j'ai prescrit à d'autres les lunettes et lorgnons vendus par MM. P. E. Poulin et Cie., et que dans chaque cas, je les ai trouvés parfaitement appropriés.

C. S. Parke, M. D.

Cher monsieur,

Madame Sewell et moi, avons fait l'essai des lunettes que vous avez été assez bon de choisir pour nous, et je suis heureux de dire qu'elles nous vont admirablement bien. Je vous recommande avec empressement comme un Opticien habile et digne d'encouragement.

Jas. A. Sewell.

P. E. POULIN & CIE

BIJOUTIERS et OPTICIENS

40, Rue de la Fabrique, Québec

3 juin—E J 1m

Marchandises de la Saison

—:o:—

Nous attirons une attention speciale sur les marchandises suivantes :

Gilets, manteaux et Ulsters pour Dames.
Collerettes en jais et en dentelle pour Dames, depuis 2.50 à $18 00.
Robes en Zéphir pour Dames.
Manteaux imperméables brochés et autres nouveaux patrons, depuis $1.75 à $16.00.
Nouveautés en fait de Robes, Jersey et Zéphir pour Enfants, chapeaux, bonnets, plumes et fleurs anglaises et françaises, petits bonnets et chapeaux en mousseline blanche pour enfants "modes américaines."
Borsets des derniers modeles anglais, français et américains.
Nouvelles indiennes anglaises.
Nouvelles étoffes pour robes depuis 12c la verge.
Nous venons de recevoir un nouvel envoi de costumes pour Dames, en étoffe "soie et cachemire" haute nouveauté.
Gants de kid à 4 boutons "meilleur valeur du marché" à 82c, 90c, etc.
Gants français en kid, pour dames, réduits à 25 cts la paire.
Gants en kid, pour dames, réduits à 95 cts et $1.03, valeur première $1.40 et $1.55.
Bas en fil noir pour dames, (teinture sanitaire.)
Nouveaux parasols et en-tout-cas.
Nouveaux jerseys noirs depuis $1.25 à $6.50.
Nouveaux jerseys en couleur.
Jerseys en noirs à $5.50.
Garibaldis en mousseline depuis 55c à $2.50.

DEVANT ARRIVER BIENTOT :

Un nouvel assortiment de GARIBALDIS en soie noire, blancs et de couleurs, depuis $2.75 à $5.50.

CLOVER FRY & CIE.

MERCIER & KENNEDY

MARCHANDS DE BOIS

RUE PRINCEE-DOUARD

ST-ROCH

(Vis-à-vis chez M. Simon Peters)

Et TERRAIN BEDARD, ST-SAUVEUR

MM. MERCIER & KENNEDY, informent leurs amis et le public qu'ils tiennent constamment un assortiment général de toutes sortes de bois de construction et de chauffage à des prix modérés.

3 juin—e 1s

AVIS

—:o:—

Les heretiers McCorkell, fermant leur boulangerie le 24 du courant, offrent au public de Québec, leurs remerciements pour le patronage libéral qu'il a accordé à leur établissement depuis quarante ans et invitent respectueusement leurs clients à donner leur clientèle à M. W. A. Childs, qui a été l'habile et fidèle gérant de leur maison de commerce pendant les vingt dernières années.

M. Childs continuera le même genre d'affaires, en son nom seul, et sans interruption, au même endroit, rue St. Joseph, jusqu'au 5 mai prochain, et ensuite aux Nos 190 et 192, rue St. Valier.

Jas. McCorkell.

Québec, 19 avril 1890.

AVIS

Avis public est par le présent donné aux propriétaires des vaisseaux qui naviguent sur la rivière Saint-Charles, que toutes les embarcations devront passer entre le pilier qui soutient le pont tournant et les deux piliers latéraux, perce que toutes les autres parties de la rivière seront bloquées par les pilotis et les autres constructions temporaires élevées jusqu'à ce que le pont du Saint-Charles soit terminé.

13 mai—E 1m H. J. BEEMER

Le magnifique cheval normand "Holopherne" passera la saison de 1890, à la ferme de M. G. G. Stuart, Meadow Bank, chemin Saint-Louis, Sainte-Foye.

Ce superbe cheval a été élevé à l'établissement d'élevage du gouvernement français et importé par le Cie du Haras National. Sa hauteur est de 15½ mains. Il pèse 1,400 livres et est parfait à tous les points de vue.—Tarif: $10.

3 juin—E 15j HENRY MOSS, Fermier.

LE PLUS BEAU J O B

—DE—

PATRONS DE RIDEAUX

EN VENTE CHEZ

D. DROLET

Coin des rues St. Joseph et de la Couronne

—:o:—

P. S.—N'oubliez pas notre splendide établissement pour les MODISTES et les TAILLEURS de la plus haute renommée.

5 mai.—3m E.

SAISON D'ETE

TAUX REDUITS

—:o:—

Des billets de saison, à réduction, seront émis pour **UN, DEUX ou TROIS** mois aux familles de la ville qui vont demeurer à la campagne le long de la ligne de ce chemin de fer pendant l'été, aux taux suivants entre le 1er MAI et le 31 OCTOBRE.

Entre Quebec ET	Un mois	Deux mois	Trois mois	* Billets de 20 *parcours* simples
La petite Rivière	$ 3 00	$ 5 50	$ 7 50	$ 2 00
Ancienne Lorette / St.-Ambroise	4 00	7 00	9 00	2 40
Valcartier	6 00	10 00	12 00	3 00
St. Gabriel	6 50	11 00	14 00	4 00
Lac St. Joseph	7 00	12 00	16 00	6 00
Bourglouis / St. Raymond	8 00	15 00	20 00	8 00
Rivière-à-Pierre	9 00	16 00	22 00	12 00

* Ces billets sont bons pour tous les membres de la famille dont les noms devront être inscrits sur le billet, et sont en force du 1er mai au 31 octobre.

Les porteurs de ces billets auront le privilège de faire transporter gratuitement leurs meubles et approvisionnement pour la consommation journalière.

Billets en vente par R. M. Stocking, agent de billets pour la ville, 32 rue St-Louis et à la gare du Palais.

Taux réduits en faveur des sportsmen en groupe de cinq ou plus ; magnifiques endroits pour partie de plaisir, ainsi que taux très-bas pour les grandes excursions, en s'adressant à l'agent général des voyageurs.

J. G. SCOTT, Sec. et Gérant.

ALEX. HARDY, Agent gén. P. et Pass.

Québec, 12 avril 1890

Traverse de l'Isle d'Orleans

—:o:—

LE VAPEUR

"ORLEANS"

Capt. BOLDUC

LE ET APRES LE 10 MAI, (le temps et les circonstances le permettant,) ce bateau fera le trajet comme suit :

De l'Isle		De Quebec	
5.15 heures	A. M.	6.15 heures	A. M.
8.00 "	A. M.	9.15 "	A. M.
10.00 "	A. M.	11.30 "	A. M.
1.30 "	P. M.	2 30 "	P. M.
3.30 "	P. M.	4.45 "	P. M.
5 30 "	P. M.	6.15 "	P. M.

LES DIMANCHES (Midi)

1.45 heures	P. M.	1.00 heures	P. M.
3.15 "	P. M.	2.30 "	P. M.
5.00 "	P. M.	4.00 "	P. M.
7.00 "	P. M.	6.00 "	P. M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin de l'Isle, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.

Ligne de St-Romuald, Sillery et Quebec

—:o:—

LE VAPEUR

"LEVIS"

Capt. L. Desrochers.

A commencer le 6 MAI, (le temps et les circonstances le permettant), fera le trajet comme suit :

St-Romuald		Q ebec	
5.15 heures	A. M.	6.00 heures	A. M.
8.00 "	A. M.	9.00 "	A. M.
10.00 "	A. M.	11.30 "	A. M.
1.00 "	P. M.	2.00 "	P. M.
3.00 "	P. M.	4 00 "	P. M.
5.00 "	P. M.	6.15 "	P. M.

LES DIMANCHES

2.00 heures	P. M.	1.30 "	P. M.
5.00 "	P. M.	3.00 "	P. M.
		6.00 "	P. M.

Arrêtant à Sillery et au quai de M. Bowens en montant et descendant.

Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald et de Sillery à Québec, à 5 heures A. M. et à 7 heures P. M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin de St-Romuald, et dans l'après-midi, les heures seront les mêmes que le dimanche.

Traverse de Quebec et Levis

Les bateaux de cette traverse (la glace et le temps le permettant, le dimanche excepté) quitteront :

Quebec	Levis
Pour le Grand-Tronc	
A. M. 9.30 Train mixte pour Richmond.	A. M. 7.00 Malle de l'Ouest.
P. M. 1.30 Train Express rapide pour l'Ouest	P. M. 2.00 Train Express rapide de l'Ouest.
5.00 Malle pour l'Ouest	5.30 Mixte de Richmond.
Pour l'Intercolonial	
A. M. 7.30 Malle pour Riv. du Loup.	A. M. 7.00 Mixte de Rivière-du-Loup.
9.00 Train (accommodation pour la Riv.-du-Loup.	
P. M. 2.00 Malle pour Halifax.	P. M. 1.15 Malle de Halifax.
5.00 Train (accommodation pour la Riv.-du-Loup.	2.30 Malle de la Riv.-du-Loup.
Pour le Quebec-Central	
P. M. 1.00 Express pour Sherbrooke.	A. M. 7.00 Express de nuit
1.30 Train mixte pour St-Joseph	10.45 Train Mixte de St-Joseph.
4.00 Express de nuit pour Sherbrooke	P. M. 3.00 Express de Sherbrooke.

16 dec 1889

Soumissions demandées

Des soumissions seront reçues jusqu'au SEPTIEME jour de JUIN prochain pour la construction de deux culées en pierre pour le nouveau pont de fer sur la rivière Boyer de la paroisse de Saint-Michel de Bellechasse.

Les plans et devis pourront être vus du bureau de M. Macquet, directeur-ingénieur du gouvernement ou au bureau au secrétaire soussigné.

Le conseil ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

F. A. MERCIER, S. T.

St-Michel, Bellechasse, 20 mai 1890.

e j.n.o

CHEMIN DE FER Quebec, Montmorency et Charlevoix

Cette voie ferrée sera ouverte au trafic

SAMEDI, LE 10 AOUT

Les trains quitteront Hedleyville pour Ste-Anne, à 7 h. 30 A.M., et 6 h. 30 P.M.; quitteront Ste-Anne pour Hedleyville, à 5 h. 15 A. M., et 3 h. P.M.

TRAINS DU DIMANCHE

Quitteront Ste-Anne à 6.00 h. A.M., 12.00 h. midi, et 4.00 h. P. M.

Quitteront Hedleyville à 7.45 h. A. M., 1.30 P. M., et 6.00 P. M.

Un omnibus part tous les jours de Ste-Anne pour la Baie St.-Paul à l'arrivée du train du soir et revient à temps pour prendre le train quittant Sainte-Anne à 3 hrs. P. M. Pour plus amples informations s'adresser au conducteur, ou chez Labranche à Sainte-Anne.

Pour les taux spéciaux de fret et de voyageurs, s'adresser au surintendant.

M. R. RUSSELL, Surintendant. S. LACESSMAN, Gérant.

E J

SOCIETE FRANCAISE D'IMPORTATIONS

MM. M. J. DAYET & Cie ont l'honneur d'informer leur clientèle qu'ils ont transporté leur maison de gros 119, 121 et 123, rue Dalhousie, dans le nouveau

BLOC MURPHY

EN FACE DE

L'EXAMINING WAREHOUSE.

Ils gardent en stock le plus grand choix de vins, liqueurs et produits français de toutes sortes.

Leur nouvel aménagement leur permettra de répondre avec promptitude à toute commande transmise.

Ils espèrent mériter comme par le passé la confiance de leurs clients grâce à la bonne qualité de leurs produits et la modération de leurs prix.

COIN DES RUES

Dalhousie, Leadenhall

ET

BELLS LANE

DEMENAGEMENT

—:o:—

Ouverture définitive

DE NOTRE MAGASIN

SAMEDI, 10 MAI

AU No 58

Rue de la Couronne, St.-Roch

—:o:—

Enfin, les ennuis du déménagement sont finis, et nous invitons le public à venir nous faire visite à notre nouveau magasin qui a subit de grandes réparations.

De nouvelles marchandises qui n'avaient pu trouver place dans notre local temporaire ont été reçues et nous attirons spécialement votre attention sur un immense lot de tapisseries, et nous vous invitons dans ce temps-ci surtout, où chacun se prépare à réparer leurs maisons, à venir voir nos patrons de 4 et 8 cents.

—AUSSI—

Etoffes à robe, laine, valant 25 cts pour 18 cts.
Mousseline couleur, valant 12 cts pour 5 cts.

George Robitaille, Oct. Dionne, L. G. Belziel et Elz. Pichette

Propriétaires du magasin aux QUATRE SAISONS

58, Rue la Couronne, St.-Roch

7 mai—e j

SIROP D'EPINETTE

SAUVAGE

Pour la Grippe, la Bronchite, la Toux, l'Enrouement, la Coqueluche et tous les mauvais rhumes attachés à la Poitrine et qui occasionnent la Consomption.

Chaque bouteille est accompagnée d'une cuiller.

En vente en gros chez W. Brunet & Cie., St-Roch, E. Giroux & Frère, Langlois & Paradis et N. Rioux & Cie. En détail chez les principaux Pharmaciens et Epiciers de la ville et de la campagne.

Feu Feu

—:o:—

40,000 PIÈCES DE

MARCHANDISES

Endommagées par le feu, l'eau et la fumée,

—:o:—

LUNDI, 7 AVRIL

Nous commencerons à vendre nos SOIES et SATINS à robes, légèrement endommagés, ains que les DENTELLES de soie noire, les GANTS KID, BAS de cachemire.

Nous invitons les Dames, à venir à bonne heure.

—:o:—

500 Pièces de

MAGNIFIQUES RUBANS

A MOITIE PRIX

Brunet, Laurent & Cie,

Enseigne de la Feuille d'Erable

26 mars—E J 3m

$500.00

DE BRODERIE

LES PLUS FINES

Pour être vendue à 25 pour cent meilleur marché que les prix réguliers. Aussi un grand assortiment d'ETOFFES A ROBES CACHEMIRE, HENRIETTA, etc., etc.

ZOTIQUE GARNEAU

No 4, RUE SAINT-JEAN

8 mai—E J jno

GLADSTONE

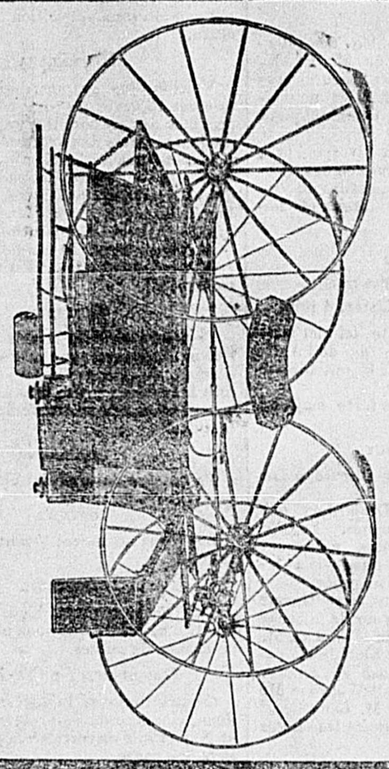

Toutes sortes de Voitures et d'instruments d'agriculture

LATIMER & LEGARE,

177, Rue St-Paul, Quebec.

7 mai—e j 3ms

LOTERIE NATIONALE

Sous le patronage de

M. LE CURE A. LABELLE

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en juin 1884 ; sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Victoria, chap. 36.

Classe D

Le 35ème tirage mensuel aura lieu

MERCREDI 17 Juin 1890

A 2 heures P. M.

Au cabinet de Lecture paroissial, à Montréal, Canada.

VALEUR DES LOTS

$50,000

GROS LOT UN IMMEUBLE DE $5,000

$1.00 Le Billet

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble de	$5,000.00	$5,000.00
1	do	2,000.00	2,000.00
1	do	1,000.00	1,000.00
4	do	500.00	2,000.00
10	do	300.00	3,000.00
30	Ameublements	200.00	6,000.00
60	do	100.00	6,000.00
200	Montres d'or	50.00	10,000.00
1000	do d'argent	10.00	10,000.00
1099	Services de billets	5.00	5,000.00
2397	Lots valant		$50,000.00
Cout du Billet			$1.00

Les semis de [illegible] MDI, le jour [illegible]

Surveillance

A. A. Audet,

Bureaux : 19 Rue St-Jacques

MONTREAL, CANADA

Victor Marier, Agent pour la vente des billets à Quebec, et à qui toute demande de billets par lettre doit être adressée, No 83, rue d'Aiguillon.

Pour la commodité du public des dépôts de Billets ont été faits chez Messieurs Alphonse Legare, rue Desjardins ; Ferdinand Beland, 251, rue St-Jean ; Ferdinand Delisle, courtier, rue St.-Pierre ; Jos. Thérien, 263½ rue St.-Valier, St.-Sauveur ; Jos. Coté, 243 rue St.-Paul ; Adjutor Vaillancourt, 117 rue St.-Joseph ; J. E. Gagnon, horloger, 286 rue St.-Joseph.

Canada Life Assurance Company

ETABLIE EN 1847

—:o:—

SIÉGE SOCIAL . . . . Hamilton, Ontario

—:o:—

Capital et Fonds de Garantie au-dessus de $11,000,000 de Piastres
Revenu annuel au-dessus de $2,000,000.
24375 Polices en force sur 18536 vies.
Montantant d'Assurance en force $49,519,558.
Polices sans conditions et incontestables.

Président et Administrateur Général A. G. RAMSAY.

Gérant pour la Province de Québec J. W. MARLING

AGENT ET INSPECTEUR POUR QUEBEC ET LE DISTRICT

FRANK PENNÉE.

119 — RUE SAINT-PIERRE — 119

31 mai—J E 1m

Whitehead & Turner

OFFERENT EN VENTE

60 BARILS, 60 tiers de tonnes et 72 tonnes de sirop des Barbades, et de mélasse de la Trinidad, de premier choix

—:o:—

Venant d'etre reçus directement de Chine!

Demi caisses de Caddies de premier choix.
1,000 demi caisses de thé vert et de Japon.

AUSSI

Quarts de morue verte,
Quarts de saumon,
Tonnes d'huile de morue,
" " loup-marin,

Poissons et huiles venant des établissements Le Boutillier, Frères & Cie., Paspébiac et Labrador.

ET

1500 CAISSES DE FRUITS, végétaux et viande de la saison, en canister.

A VENDRE CHEZ

Whitehead & Turner

Compagnie des Chars Urbains de la rue Saint-Jean

Le et après LUNDI, le 12 MAI prochain un omnibus quittera les étables de la compagnie, rue St. Jean, pour le couvent de Bellevue, cimetière Belmont et l'église Ste Foye, tous les jours

Départ des Etables	Quittera l'église Ste-Foye
8 45 A. M.	8.00 A. M.
2.00 P. M.	4.00 P. M.
5 15 P. M.	7.30 P. M.

LE DIMANCHE

Pour Ste-Foye	Départ de l'Eglise
1.00 P. M.	2.00 P. M.
5.30 P. M.	7.00 P. M.

Tous les dimanches, un omnibus quittera les étables à 1 h. p. m., et fera des voyages jusqu'à 5 p. m. au couvent de Bellevue, cimetière Belmont, couvent Jésus-Marie et au cimetière Mont-Hermon et Woodfield.

Tous les JEUDIS, un omnibus quittera les étables à 2 h. p. m., pour les cimetières Mont-Hermon et Woodfield et le couvent Jésus-Marie; au retour l'omnibus quittera le couvent à 4 p. m.

En prenant les chars urbains au bureau de poste, 15 minutes ci-dessus mentionnée, les passagers arriveront à temps pour prendre l'omnibus.

W. W. MARTIN,

7 mai—E Gerant.

La Machine a Coudre

'DOMESTIC'

EST LA SUPERIEURE

—:o:—

LISEZ LISEZ

Nous avons fait usage en notre maison de Québec et dans la plupart de nos succursales de la machine à coudre appelée la "DOMESTIC" et nous avons pu constater qu'elle est excellente, produisant toujours les résultats les plus satisfaisants.

BON PASTEUR, Québec.

A VENDRE CHEZ

ALLAIRE

(Dans l'ancien block Bernard & Allaire)

COIN DES RUES

St. Jean et St. Stanislas

(HAUTE-VILLE)

QUEBEC

17 mars—E J 1 an

HAPEAUX NOUVEAUX

M. VENIERE NICOL, chapelier-manchonnier, 287, 289, rue St-Joseph, St-Roch, Quebec.

10mai—E J 1m

Feuilleton de L'ELECTEUR

7

PERDUE

—PAR—

HENRY GRÉVILLE

Il heurta quelqu'un qui l'apostropha vivement. Comme il se dégageait sans rien dire :

— Eh ! mais, c'est vous, Monfort, lui dit l'agent d'affaires, où courez-vous ? Le "Canada part dans deux heures vous savez ?

— Oui, oui répondit Monfort il que j'aille à la gare.

— Pas de bêtise ; la gare est fermée pour cette nuit. Vous avez signé votre engagement et reçu des arrhes ; vous n'auriez pas envie de nous fausser compagnie, j'espère.

— Non, monsieur dit Monfort soudain calmé. J'ai engagé ma parole, je le sais ; mais il faut que j'aille à la gare.

Comme un fou il rôda tout autour, fouillant les coins obscurs, interrogeant les rares passants ; il fit le tour des hôtels bon marché, donnant le signalement de sa femme et de sa fille, se faisant chasser et huer par par les marins qu'il troublait dans les salles basses et enfumées des restaurants. Un long sifflement deux fois répété traversa l'air et la nuit. Une cloche tinta longtemps à temps égaux.

— Le "Canada" se dit-il ; tout ce que je possède au monde est sur un navire, j'ai donné ma parole; je dois partir ! mais je reviendrai oh je reviendrai pour me venger !

Il courut tête baissée comme un taureau furieux, fendit une seconde fois la foule qui regardait l'immence paquebot, traversa la passerelle au moment où le capitaine donnait l'ordre de la retirer et entendit derrière lui la voix de l'agent d'affaires qui lui cria :

— Diable d'homme ! Je vous ai bien cru en fuite. Bon voyage tout de même.

Le transatlantique tournait lentement envoyant le remous de son hélice battre le quai. Bientôt remorqué par une abeille, il franchit les jetés : les phares de la Hève l'inondèrent de lumière électrique, pendant qu'à l'Orient une lueur plus claire indiquait l'aube encore lointaine puis le navire se dirigea vers l'occident, et quand le jour parut, la terre de France n'était plus qu'une ligne indistincte au-dessus des flots.

Enfermé dans sa cabine Simon Monfort pleurait sur son bonheur perdu.

VI

Quand Marcelle se réveilla dans le lit inconnu où elle avait reçu l'hospitalité, elle regarda au plafond et éclata de rire, ce rire adorable de l'enfance, qui, au lieu comme nous de critiquer amèrement se qu'elle ne connait pas, ce contente de le trouver très drôle et d'en rire à gorge déployée.

Madame Favrot, qui allait et venait par la chambre, se retourna à ce bruit inattendu et suivant la direction du regard de l'enfant, s'aperçut que l'objet de cette joie était un lézard empaillé suspendu au plafond par crainte des souris. Cette "pièce curieuse," fonds de boutique du vieux bonhomme qui l'avait précédée, avait gêné partout l'honnête commerçante : transportée d'un endroit à l'autre, elle s'endommageait, les écailles tombaient, et les petites filles, que avaient pris "la bébête" en affection, lui ayant un jour, — il y avait longtemps,— rempli la bouche de panade, sous prétexte qu'il devait avoir faim l'animal avait été suspendu par deux ficelles au plafond de l'entre-sol bas, où en montant sur une chaise, Louise pouvait maintenant le toucher de la main; l'autre enfant, hélas ! dormait au cimetière Montmartre.

Marcelle, couchée sur le dos riait au lézard dont les pattes écartées, comme pour nager, avaient un air comique ; le visage de l'herboriste, en se penchant sur elle, changea sa joie en fureur.

— Maman ! s'écria-t-elle en reculant dans les oreillers, jusqu'à se meurtrir contre le bois du petit lit.

Ceux qui ne l'ont jamais entendue, cette plainte de l'enfant perdu, qui ne sait qu'un nom qui n'a qu'une pensée et qui jette sans cesse vers le ciel impitoyable le nom qui incarne sa pensée, ceux-là ne connaissent pas toute l'étendue de la pitié. Rien de plus déchirant rien de plus indigné, que cette appel de innocent, privé soudain ce qui pour lui, résume la vie.

La bonne femme sentit ses entrailles s'émouvoir à ce cri.

— Ah ! se dit-elle, j'aime mieux savoir la mienne couchée là-haut, que de penser qu'elle pourrait être, comme celle-là perdue, plus qu'orpheline, sans autre refuge que la charité d'un passant.

— Ta maman va revenir, ma petite dit-elle doucement. Elle a dit que tu te laisses habiler bien gentiment, et elle viendra te chercher.

— Papa aussi ? fit Marcelle d'un air de soupçon.

— Papa aussi, naturellement Comment est-il, ton papa ?

— Vous ne le connaissez pas demanda la petite fille d'un air étonné.

— Mais non, puisqu'il est parti hier !

Marcelle resta pensive. Elle ne comprenait pas, elle s'efforçait de comprendre, et l'effort se trahissait sur son visage par une contraction des sourcils.

— Où demeurais-tu ? demanda Favrot en précédant à la toilette de l'enfant.

— Là-bas, loin ! fit-elle avec un geste mignon de sa menotte qu'elle tourna en l'air deux fois pour indiquer l'éloignement il y a le chemin de fer toute la journée, et puis c'est là.

Désespérant d'obtenir des éclaircissements de cette innocente, madame Favort se résigna à attendre et se contenta de la faire jaser, ce qui n'était pas difficile.

Joli gazouillis d'enfant plein d'allusion à des souvenirs récents, de questions ingénues, entre coupé de rires éclatants, de taquineries sans malice, et scandé à chaque minute par cette question.

— Et maman ? Elle va tenir tout à l'heure, dis ?

Elle tutoyait madame Favrot comme elle avait tutoyé sa mère ignorant les conventions sociales ses devoirs envers sa bienfaitrice,— tout enfin ! Ignorance qui la rendait si touchante pour ceux qui la savaient seule au monde.

Comme la toilette de Marcelle s'achevait la blanchisseuse passa sa tête par la porte entrebâillée.

— Où est-elle la mignonne ? Et ! mon Dieu ! Et Louise où l'avez vous donc cachée ?

— Elle garde la boutique, madame Jalin. Il faut que le commerce quand même.

— A-t-elle beaucoup pleuré ? dit l'excellente femme en baissant la voix et en s'approchant davantage.

— Depuis hier soir pas une larme. Elle la demande à tout moment, vous voyez, mais elle est tranquille.

— Pauvre ange ! soupira madame Jalin, ça n'a jamais connu la peine. C'est un enfant choyé ça, pour sûr.

— Je crois bien ! Il n'y a qu'à voir le linge! C'est fin, propre, bien raccommodé, et les petits cheveux soyeux et bouclés, elle était fille unique, allez cette petite.

— Avais-tu des sœurs ? demanda la blanchisseuse et chatillant dans le cou la petite qui pencha la tête sur son épaule potelée en éclatant de rire.

— Des sœurs ? Non. Mais j'avais un petit chat, tout petit blanc.

— Et ton papa, il t'aimait bien ?

— Papa ! Oh ! oui, j'aime papa bien fort. Et maman elle va revenir dit ?

Les deux femmes échangèrent un triste regard.

— Il faudrait aller voir chez le commissaire, dit l'herboriste quand elle eut fini la toilette de Marcelle. Voulez-vous garder la petite à la boutique ? Il est temps que Louise aille à l'école.

— Je veux bien ; allez, répondit la brave femme.

VII

Elles descendirent dans l'étroite herboristerie par un petit escalier tournant caché derrière une armoire.

Louise siégeait au comptoir perché sur un coussin aplati par l'usage entre une pelote de laine à tricoter hérissée d'aiguilles d'acier et un gros chat somnolent qui faisait son ronron. L'air était imprégné de l'odeur des herbes sèches suspendues en guirlandes au plafond et au-dessus de la porte.

— Un chat ! s'écria Marcelle en s'échappant des bras de sa protectrice pour courir au paisible animal.

Elle eut bientôt plongé sa main dans l'épaisse fourrure. A ce contract imprévu, Minet coucha les oreilles ; mais les doigts mignons n'avaient pour lui que de caresses ; il ferma voluptueusement ses yeux jaunes, ou la pupille n'était plus qu'une fente imperceptible. rentra ses pattes en manchon et continua l'hymne de contentement qu'il se chantait à lui-même.

(*A continuer*)

J'espère que vous êtes convaincus que ce que M. Mercier veut, c'est le triomphe de la cause ouvrière. (Oui, oui.)

Mais remarquez bien une chose : c'est que je suis autant que vous partisan de la cause ouvrière, quoique je ne suis pas ouvrier moi-même. J'ai autant à cœur que vous la cause que vous chérissez. Mais je vous le dis en toute sincérité : "j'aime encore plus la cause nationale que la cause ouvrière." (App.)

La cause ouvrière est une cause sainte et sacrée. Mais elle ne représente qu'une classe. La cause nationale représente toutes les classes. C'est la première considération pour moi, et, ouvriers de Québec, si vous êtes ce que je vous ai toujours connus, c'est-à-dire de vrais et sincères patriotes, vous vous souviendrez qu'avant d'être ouvriers vous êtes Canadiens-français. (Appl.)

Si vous vous en souvenez vous irez auprès de celui qui est le chef de la cause canadienne-française à l'Assemblée législative de Québec et vous lui donnerez l'arbitrage suprême de cette question.

Si vous le faites, messieurs, il n'y a pas l'ombre d'un doute que le 17 juin nous aurons un député libéral et national pour représenter la division de St-Sauveur dans la Législature de Québec.

Voilà la cause que je suis venu soutenir. Je viens ici parler en patriote. Mes paroles seront comprises, je l'espère, et si elles sont comprises je n'ai pas le moindre doute sur le résultat. (Applaudissements.)

L'HONORABLE SENATEUR PELLETIER

L'honorable M. Pelletier, appelé à grands cris, prend ensuite la parole à peu près en ces termes :

Messieurs et chers amis.—La plupart d'entre vous se rappellent les victoires que nous avons jadis remportées dans votre belle division malgré la corruption effrénée faite par les autorités fédérales et les scènes dégradantes que nous avons eu à déplorer. Nous avons alors triomphé par l'union et l'entente. Le résultat a été une série de brillantes victoires dont la plus belle est l'acquisition de l'honorable M. Laurier chef du parti libéral au Canada, comme votre député. Aujourd'hui ce qu'il nous faut c'est encore l'entente.

N'osant nous attaquer de front, on cherche à nous diviser. Tous sont en faveur de M. Mercier, car tous savent que le fond de sa politique est la protection de la classe ouvrière et de la classe agricole. Il va chercher le mal à sa source pour y porter remède. Si la classe agricole est négligée, la classe ouvrière en souffrira. Aussi M. Mercier a-t-il fait tout en son pouvoir pour aider les cultivateurs en faisant cesser les fraudes de la colonisation, en distribuant à grands frais les grains de semence, en encourageant les concours agricoles et mille autres mesures sages et utiles.

Et pour la classe ouvrière que n'a-t-il pas fait ? Je ne vous parlerai pas de sa principale mesure, l'établissement des écoles du soir, l'honorable M. Laurier a traité la question. Mais il a fait passer des lois pour la protection des ouvriers employés dans les manufactures. Il a envoyé des spécialistes distingués pour étudier les questions d'hygiène intéressant les ouvriers. Il a protégé les ouvriers contre les grandes compagnies de chemins de fer, faisant dégorger $48,000 à l'une, $18,000 à une autre, $112,000 à une troisième, afin de payer les ouvriers qui avaient travaillé pour elles.

Lorsqu'une catastrophe terrible est venue vous frapper, vous l'avez vu sans sollicitation d'aucune sorte faire voter $10,000 pour secourir vos familles ruinées par l'incendie. M. Mercier a fait plus : le jour du désastre, il est venu lui-même en personne s'enquérir des besoins les plus urgents afin d'y porter plus promptement secours.

Aujourd'hui un malheureux incident nous divise et si vous étudiez la question avec moi, vous conviendrez facilement que ce n'est pas le gouvernement qui en est responsable. On est venu me demander si le gouvernement avait choisi un candidat. J'ai répondu non. Ce n'est pas à lui à choisir, c'est à vous. Que les principaux d'entre vous se réunissent et s'entendent sur un nom et votre choix sera ratifié par le gouvernement. Faites connaître votre volonté, nous la respecterons. En effet, une délégation influente composée de soixante-quinze des principaux citoyens de St-Sauveur est venue nous annoncer que M. Parent avait été choisi et accepté par tout le parti. J'ai dit à la délégation : la question, est sérieuse. Est-il bien certain que vous êtes unanimes ? Oui, a-t-on répondu nous sommes unanimes et ce n'est qu'après toutes ces précautions que M. Parent a été accepté comme le candidat du gouvernement. Je vous donne ma parole d'honneur, et vous savez que vous pouvez y compter, aucun autre nom ne nous a été suggéré. Si le choix était tombé sur un ouvrier, M. Mercier aurait été enchanté. Mais je vous demande si dans les circonstances il serait juste de demander au premier ministre de retirer sa parole.

Je sais que vous êtes sincères, vous qui appuyez la candidature de M. Routier. Je crois que M. Routier est sincère. Je ne le connais pas personnellement. Mais je connais bien son respectable père et il doit tenir de race. Mais sans vous en rendre compte, vous faites l'œuvre de nos adversaires, car en vous divisant, vous vous perdez et vous préparez leur triomphe. Je n'ai pas d'intérêt personnel à vous parler ainsi. Mon seul but est de promouvoir l'harmonie et l'entente afin de faire triompher dans votre belle division la cause qui nous est chère à tous. (App. prol.)

L'HONORABLE M. LANGELIER

L'honorable M. Langelier s'avance ensuite en avant de l'estrade et est accueilli par un tonnerre d'applaudissements auquel succède un silence recueilli. Nous voudrions pouvoir donner ici le texte même de son remarquable discours. C'était une de ces harangues comme on en entend rarement et que l'on n'oublie jamais. En voici un bien pâle résumé :

Il n'est pas question, messieurs, de discuter ici la politique de M. Mercier. Tous sont unanimes sur ce point. Tous veulent le triomphe de son gouvernement. Mais qui veut la fin veut les moyens, et l'essentiel c'est de s'accorder sur les moyens ; autrement nous n'atteindrons pas la fin.

Je vous tiens ce langage dans votre propre intérêt et dans l'intérêt de votre division. C'est la première fois que j'ai l'honneur de vous adresser la parole depuis l'annexion de St-Sauveur à la ville de Québec et vous savez si, en cette circonstance, vous avez eu à vous plaindre de moi. (Cris de Non ! non ! Vive Langelier !, vous avez raison.) En cette circonstance, j'ai consulté l'intérêt de St-Sauveur et je suis resté fidèle à toutes mes promesses. On disait que c'était trop que de vous accorder six représentants au Conseil de Ville. J'ai insisté pour que ce nombre vous fût accordé. Sur ces six représentants, vous en avez élu quatre qui m'étaient hostiles (cris de honte ! honte ! On a été trompé !) Vous avez été trompés, je le crois, car, je pense que j'ai beaucoup d'amis parmi vous. (Oui ! oui !)

Mais à qui la faute si ces choses-là sont arrivées ? Je n'ai pas besoin de vous le dire ; vous le savez comme moi. Mais je vous dirai une chose : les mêmes individus qui vous ont trompés alors, essayent encore de vous tromper aujourd'hui. Défiez-vous d'eux. Il faudrait être aveugles pour ne pas voir leur jeu. Les adversaires du gouvernement n'osent pas montrer au grand jour leur face sinistre. Mais ils courent dans les ténèbres comme les oiseaux de nuit, cherchant à vous deviser. Leur tactique est la même. Rien n'est changé. Autrefois ils protestaient de leur dévouement pour moi, ils m'étouffaient de leur amitié et vous savez le résultat.

Eh bien ! regardez à l'origine de certaines des candidatures posées aujourd'hui et dites-moi si ce n'est pas la même tromperie qui recommence. Pour ma part, j'ai été complètement étranger à toutes les candidatures dont il a été question. Un des candidats est venu me trouver afin de me demander mon appui et celui du gouvernement. Je lui ai répondu : Le gouvernement n'a pas de choix. Tout ce qu'il demande, tout ce qu'il a le droit de demander, c'est que vous envoyiez en chambre un homme qui le soutiendra. Choisissez-le et M. Mercier ratifiera votre choix. Vous ne désirez pas élire un candidat hostile à M. Mercier ? (Exclamation générale de Non ! non ! Vive Mercier !) Eh bien ! si vous désirez le triomphe de M. Mercier et de son gouvernement, acceptez la suggestion pratique qui vous a été faite par l'honorable M. Laurier. Au nom du ciel, ne vous divisez pas ; ce serait une honte.

La division St-Sauveur doit son existence à M. Mercier. N'oubliez pas que c'est lui qui vous donne un député. Jamais un gouvernement n'a fait pour *vous autant que le sien.* Il a le droit de compter sur toute votre reconnaissance lui qui vous a accordé les plus grandes faveurs. Le tromper serait la plus noire ingratitude. Cette ingratitude n'est pas dans vos cœurs. Mais gare aux oiseaux de nuit ! Ne vous laissez pas prendre aux embuches qu'ils vous tendent. Unissez-vous, entendez-vous, afin que le 17 juin prochain, vous sortiez de la lutte glorieux et triomphants avec la satisfaction d'avoir fait votre devoir envers la patrie, envers le gouvernement national. (Tonnerre d'applaudissements.)

Après le discours de l'honorable M. Langelier, M. Rochette, le président, propose trois hourras pour l'honorable M. Laurier et l'assemblée se disperse aux cris répétés de: "Vive Laurier, Langelier et Pelletier !

L'ASSEMBLÉE DE CHARLESBOURG

Triomphe de l'honorable M. Laurier et de M. Fitzpatrick

VESTE MONUMENTALE DES ORATEURS BLE.S

Une magnifique assemblée composée de plus de 3,000 des électeurs du comté de Québec, a eu lieu hier après-midi à Charlesbourg, le château-fort du docteur Grondin, le candidat tory. Cette foule immense s'était réunie pour entendre l'honorable M. Laurier et on lui a donné plus qu'elle n'attendait, car sir Adolphe Caron, le Dr Grondin, M. Casgrain et M Tarte étaient aussi présents. Nous avons remarqué aussi une foule de notabilités des deux côtés dont il serait trop long de faire ici l'énumération.

M. Barnabé Parent, maire de Charlesbourg, été élu président et s'est acquitté de sa fonction avec intelligence, justice et sang-froid Les conditions de la discussion étaient comme suit : chaque partie devait parler une heure avec dix minutes de réplique.

Le Dr Grondin a parlé le premier. Il a fait son possible ; mais découragé par un accueil glacial, il n'a pas remporté un succès plus brillant que dimanche dernier à Beauport.

M. Fitzpatrick lui a succédé et fait un brillant discours définissant en quelques mots son programme et la conduite qu'il entendait suivre si les électeurs lui faisaient l'honneur de l'élire. Il a été accueilli par des vivats répétés, et vigoureusement applaudis à différentes reprises. Il était évident que les quatre cinquièmes de la vaste assemblée étaient en sa faveur.

M. Tom Chase Casgrain est venu ensuite Il a parlé avec feu mais a reçu l'accueil le plus indifférent.

Après quelques imprécations au sujet de la politique financière du gouvernement Mercier et un appel chaleureux en faveur l'union législative, il s'est rabattu sur son sujet favori : les scandales.

Savez-vous, messieurs, s'est-il écrié, comment le gouvernement Mercier dépense l'argent du peuple ? En voici un exemple. Il a donné $300.00 pendant l'élection de Brome pour permettre au curé de Knowlton de construire une école catholique. (Une voix—Mais c'est très bien cela ! plusieurs voix : Laurier ! Laurier ! Nous voulons entendre Laurier.)

Mais ce n'est pas tout. Il dépense l'argent du peuple sans son assentiment. Avez-vous jamais consenti à une dépense de $200,000 pour le mur d'enceinte du palais législatif (Plusieurs voix : oui ! oui ! nous y avons consenti !)

Nous avons décidé que le parti conservateur triomphera dans la personne de M le Dr Grondin (Une voix :—Pas à ce coup-ci ! Une autre voix :—Parlez-nous du pont ! Rires ironiques).

M. Casgrain.—Qui parlons du pont. Qui a fait plus pour le pont que moi ? (Explosion d'hilarité.)

M. Casgrain.—Vous pouvez rire tant que vous voudrez, je n'ai jamais voté contre le pont. (Une voix ; on t'a forcé ! nouvelle explosion de rire.) M. Casgrain ne se possède plus. Il pérore pendant quelque temps à tort et à travers au milieu d'un brouhaha général qui étouffe sa voix. Lorsque le silence se rétablit quelque peu, on saisit cette phrase : J'espère que Meredith sera défait. (Une voix : c'est pas vrai !)

M Casgrain.—La cause de toute l'agitation c'est M. Mercier. Il a voulu susciter les Français contre les Anglais. M. Laurier approuve sa politique et l'année prochaine, il ne sera plus chef du parti libéral (Une voix : c'est pas vrai !) M. Casgrain fait ensuite un récit du scandale Whelan qui prouve qu'il a beaucoup d'imagination, et termine en remerciant cordialement les électeurs de la courtoisie et de l'attention avec lesquelles ils l'ont écouté.

L'honorable M. Laurier et sir Adolphe Caron parlent ensuite.

Nous trouvant dans l'impossibilité de donner ce matin un compte-rendu convenable de leurs discours, surtout de celui de l'honorable M. Laurier, nous croyons n'en devoir rien dire aujourd'hui, afin d'en pouvoir mieux parler demain.

L'assemblée s'est dispersée à six heures. Tout le monde convient que l'élection de M. Fitzpatrick est désormais assurée par plusieurs centaines de voix.

Sir Adolphe Caron s'est senti tellement découragé qu'il a pris le train pour Ottawa hier soir, malgré qu'il fût venu avec l'intention de rester plusieurs jours dans le comté.

LA CAMPAGNE ELECTORALE DANS LE DISTRICT DE QUEBEC

Le gouvernement a des candidats dans tous les 31 comtés de notre district.

L'Opposition n'a pas encore de candidats à Drummond, Lotbinière, St-Sauveur, Québec-Est, Québec-Centre, Québec-Ouest, Témiscouata et Bonaventure (8). Nous nous attendons bien cependant à voir surgir des marionnettes dans tous ces comtés mardi prochain.

Pour éviter ces candidatures ridicules, la loi devrait pourvoir à la confiscation d'un dépôt de mille piastres au lieu de $200.00 lorsque les candidats ne pourraient pas réunir un quart des votes.

Levis

Ce soir, grande assemblée des électeurs de Lévis au comité de M. F. X. Lemieux. M. Lemieux et plusieurs orateurs adresseront la parole. Des nouvelles importantes seront communiquées aux électeurs.

Demain soir, il y aura à Liverpool près de St-Romuald, une assemblée des électeurs favorables à la candidature de M. Lemieux. Il y aura de nombreux et importants discours.

Megantic

(Service spécial de l'Electeur)

Lister, 4 juin.

Assemblée enthousiaste ici-hier soir. Le colonel Rhodes, ministre de l'Agriculture, et M. Turcot, M. P., ont adressé la parole avec succès.

La paroisse promet une forte majorité au colonel Rhodes.

Montmorency

Les deux candidats ont discuté à Laval hier après la messe.

MM. Langelier et Desjardins ont parlé dans les deux langues. Le cap. Kirwin, appelé par la foule, a fait un appel chaleureux à ses compatriotes irlandais en faveur de M. Langelier.

A Laval, comme ailleurs, le sentiment est presqu'unanime en faveur de la cause nationale. C'est ainsi que l'on a vu M. James Doherty, le chef bleu de la paroisse pavoiser sa résidence et arborer l'inscription significative " Welcome Mr Langelier," " Bienvenu M. Langelier."

Les deux candidats ont été les hôtes de M. le curé de Laval.

Comte de Beauce

M. Edmond Fortier, le candidat national dans ce comté, était en ville samedi soir. Il nous apporte les meilleures nouvelles du monde à propos de sa candidature.

Des dépêches que nous avons reçues hier soir nous apprennent qu'il a adressé la parole avant la messe à Ste-Marie, après la messe à St-Joseph et après les vêpres à St-François. Partout il a été accueilli avec enthousiasme.

Les conservateurs du comté n'ont encore rien de fait. Il n'y a aucune organisation de leur côté. M. Alfred Morency, avocat de Ste-Marie qui conduit la lutte au nom de M. Blanchet, est aux abois.

M. Fortier va nous gagner le comté de Beauce par une bonne majorité.

Beauce

Le candidat du gouvernement dans le comté de Beauce est M. Edmond Fortier, de Lambton.

De l'aveu même des journaux bleus les plus fanatiques, l'élection de M. Fortier est assurée, et les conservateurs se rallient en masse à sa candidature.

Voici ce que dit à ce sujet la *Presse*, du 3 juin courant, dans une note éditoriale :

"Il y a eu dimanche à St-François une assemblée des conservateurs de la Beauce pour choisir un candidat.

La candidature a alors été offerte à M. Edmond Fortier, maire de Lambton qui l'a acceptée.

M. Fortier est cultivateur, mais il a fait un cours d'étude complet, et est de plus un très bon orateur. Après avoir été choisi comme candidat, il a adressé la parole aux délégués et a commencé immédiatement le travail d'organisation.

Il y avait à peu près une cinquantaine d'électeurs venus des différentes paroisses du comté de la Beauce. On dit que son élection est assurée."

Comté de L'Islet

Grandes assemblées enthousiastes hier à Saint-Aubert après la messe et à St-Damase après vêpres. M. Bélanger, le candidat bleu s'est répandu en invectives contre l'*Electeur* qu'il a appelé immonde impur, sale, etc. Il a aussi déversé ses farces de malappris sur la famille Drolet, et dénoncé la nouvelle loi des licences demandée par tout le clergé et les sept huitièmes des électeurs du comté.

M. Déchêne l'a mis à la raison avec un entrain qui a soulevé l'enthousiasme de ses amis. Nous pouvons assurer que ces deux paroisses seront beaucoup plus favorables à la cause libérale qu'autrefois.

M. Déchêne a annoncé au grand plaisir de tous les colons que cette année le gouvernement avait accordé $3,000 pour les fins de colonisation dans le comté et prouvé chiffres en mains, qu'il a obtenu plus pour le comté dans une seule année que son prédécesseur dans cinq ans.

Maskinongé

(Service spécial de l'Electeur)

Louiseville, 5 juin.—Saucier, le candidat bleu, a résigné aujourd'hui.

LA CAMPAGNE ELECTORALE DANS LE DISTRICT DE MONTREAL

(De notre correspondant particulier)

Montréal, 5 juin.

Je suis en position de vous affirmer dès maintenant que nous prendrons la majorité des comtés, dans le district de Montréal.

D'après les renseignements que j'ai obtenus et que j'ai tout lieu de croire exacts, notre district élira 22 partisans du gouvernement sur 42.

Jacques-Cartier

Taillon sera battu par au moins 300 voix. Vous pourriez croire à lire tous les journaux anglais que nos compatriotes anglo-saxons sont tous opposés comme un seul homme au gouvernement Mercier. C'est bien le cas pour les fanatiques mais non pas pour les hommes d'affaires.

Ainsi dans ce comté c'est le vote anglais qui va déterminer le résultat. Ils sont environ 600 électeurs à Lachine et à Ste-Anne. Ce sont tous les principaux citoyens de Montréal qui ont des résidences d'été à la campagne. A leur tête se trouvent des hommes comme sir Donald Smith, député conservateur de Montréal-Ouest aux Communes, M. Dawes, un des magnats du Pacifique, M. Hartland MacDougall, riche banquier et autres.

Toutes ces personnes ont signé le bulletin de présentation de M. Boyer. Ce qui est significatif quand on songe qu'il est l'adversaire du chef même de l'opposition.

Joliette

La conduite de M. Martel, le candidat bleu, est unique dans les annales politiques. M. Martel a convoqué de nouveau par écrit tous les délégués qui l'avaient choisi comme candidat. Il leur a déclaré, avec une franchise vraiment extraordinaire qu'il avait fait le tour du comté et qu'il avait constaté que tout le monde, bleus comme rouges, anglais comme français et irlandais—tout le monde enfin était pour M. Mercier—et qu'il n'y avait pas lieu par conséquent de faire de l'opposition à son candidat, qu'il avait résolu d'abandonner la lutte.

M. Martel n'a pas été remplacé, et tout fait croire que notre ami M. Bazinet sera élu sans opposition mardi prochain.

Hochelaga

Voici la plus grande division électorale des 73 divisions qui composent la province de Québec; il n'y a pas moins de quatre villes dans cette division.

Le candidat national n'a pas encore d'adversaire. Tout le monde admet, dans les cercles politiques, qu'à cette heure il n'y a plus, dans une aussi grande division; d'opposition possible.

M. Champagne, le candidat national, sera tout probablement élu par acclamation mardi.

Chambly

Ce comté donnera la plus forte majorité nationale qui ait encore jamais été donnée. Je prends la responsabilité de dire à nos amis qu'ils peuvent parier dix contre un sur l'exactitude de mes informations.

Yamaska

Pas encore de candidat bleu.

Ottawa

Les bleus nous concèdent volontiers ce comté.

Argenteuil

M. Owens, candidat bleu, a tellement fanatisé ce comté que nous n'avons guère de chance de succès.

Le district de St-Jean

Comme toujours le district de Saint-Jean, composé de Saint-Jean d'Iberville et Napierville enverra trois partisans de la bonne cause.

District de St-Hyacinthe

Il n'y a pas de doute sur le succès de la cause nationale à Saint-Hyacinthe et Rouville.

A Bagot, nos amis ont tous besoin de se rallier autour de M. Pilon, car nos adversaires lui livrent le plus terrible assaut que l'on a jamais vu dans ce comté.

Shefford

Le Dr De Grosbois, national, n'a pas encore d'adversaire. Il sera probablement élu par acclamation mardi.

Nous avons aussi d'excellentes nouvelles de Soulanges, Richelieu, Berthier, l'Assomption et Standstead.

Richmond

C'est ici la situation la plus étrange qu'on ait peut-être jamais vue. Richmond est un comté essentiellement libéral. Nous y comptons plus de 500 voix de majorité. Malheureusement les libéraux anglais ont été influencés par les clameurs de leur presse qui les a montés contre l'honorable M. Mercier, comme n'étant pas libéral, et leur a désigné surtout la fameuse réponse de M. Mercier à M. Sellar, qui, au nom de l'Association des Droits Egaux, avait si violemment attaqué nos institutions catholiques.

Cette réponse de M. Mercier pouvait lui assurer le vote de nos compatriotes et coreligionaires de ce comté.

Voyant cela, nos adversaires ont présenté un Canadien afin d'arracher le vote des électeurs canadiens-français et catholiques. L'hon. M. Aylmer, privé de cet appoint, se trouve en face des libéraux anglais mécontents.

Nous espérons que l'hon. M. Aylmer réussira à dissiper ces malheureux préjugés, indignes d'hommes qui portent le nom de libéraux.

Brome

A une convention des libéraux de ce comté, M. J. S. Williams, un riche cultivateur, a été choisi comme candidat du gouvernement. Il a accepté.

Missisquoi

M. England, le candidat libéral, vient de recevoir une lettre l'informant que l'Association de tempérance avait décidé d'appuyer sa candidature.

Terrebonne

(Service spécial de l'Electeur)

St-Jérôme, 3 juin.

Les perspectives sont des plus brillantes dans le comté de Terrebonne. Nos amis sont confiants, sont certains de remporter le comté, et nos adversaires admettent eux-mêmes que les conditions de la lutte sont bien changées. Disons tout de suite que M. Nantel n'a jamais exercé d'influence réelle dans le comté, qu'il n'a jamais eu le moindre prestige personnel. C'est M. Chapleau, son parrain politique, qui faisait la pluie et le beau temps ; mais M. Chapleau a tellement promis et si peu tenu, que son prestige et son influence ont considérablement diminué. Je vous étonnerai peut-être en vous disant que les libéraux sont aujourd'hui restés maîtres du terrain à la grande assemblée de Ste-Thérèse. C'est pourtant vrai. Ste-Thérèse, vous le savez, a toujours été considérée comme le château-fort des bleus dans Terrebonne. Cependant les libéraux ont obtenu le succès du jour.

C'est M. Nantel qui a parlé le premier ; il n'a jamais été aussi faible. Il est resté dans les généralités. Le Dr Jules Prévost, le candidat national, lui a répondu dans un magnifique discours ; il a exposé la politique Mercier avec éloquence et chaleur. Les électeurs ont applaudi avec enthousiasme à ses paroles. M. de Martigny a répondu à M. Prévost ; il a parlé de *Darius* et de *Xerxès*. C'est vous dire qu'il a fait bailler l'assemblée. Notre ami M. Mathieu, de Sainte-Scholastique, répliqua et fut beaucoup applaudi. M. Mathieu a fait un discours pratique et rempli de faits et d'arguments. Le Dr Archambault prit ensuite la parole. Comme les électeurs lui rappelait ses protestations lors de l'affaire Riel, on ne s'occupa guère de ses avancés. M. Rodolphe Lemieux prit ensuite la parole et détruisit en peu de mots l'échafaudage péniblement élevé par les orateurs bleus. M. Pierre Leclair parle ensuite pendant cinq minutes. Après quoi il se produit un incident dont l'issue vous prouvera combien l'assemblée nous était favorable dans ce centre naguère si tory.

Nous avions encore 20 minutes à notre disposition, et il restait à l'opposition 30 minutes dont environ 10 minutes à employer pour la réplique. M. Chapleau qui était présent, voulait employer ces 30 minutes pour répondre à notre vaillant tribun M. A. E. Poirier.

Voyant le piège où M. Chapleau voulait nous faire tomber, M. Poirier s'opposa formellement à ce que M. Chapleau lui répliqua pendant 30 minutes. Là-dessus protestation de M. Chapleau et autres. Mais rien n'y fit, M. Poirier ne voulut pas consentir à cette malhonnêteté. Et M. Chapleau dût parler avant M. Poirier. M. Chapleau, on le sait, ne veut jamais se risquer à parler avant M. Poirier, il craint tellement l'éloquence entraînante et pathétique de ce dernier, qu'il recherche toujours l'occasion de parler après lui, dans l'espérance de neutraliser l'effet produit par sa mâle éloquence. Il fallait voir la mine piteuse de M. Chapleau lorsqu'il dut se résoudre à parler avant M. Poirier. Chapleau n'a jamais éprouvé une aussi amère déception que celle qu'il a éprouvée aujourd'hui. Voix éraillée, faiblesse d'arguments, tout contribuait à rendre son discours pâle et terne.

De fait, son discours n'a été qu'un tissu de personnalités à l'adresse de M. Poirier dont les succès oratoires lui font mal au cœur. Pas un mot contre la politique Mercier, pas un mot à l'appui du maigre programme de M. Taillon. C'est contre le tribun Poirier qu'il lança ses foudres. Il a durement expié ses fanfaronnades, car jamais de sa vie il ne s'est fait administrer une aussi belle raclée que celle que lui a servie Poirier. L'auditoire trépignait d'enthousiasme.

Poirier, de l'avis de tous, n'a jamais été aussi éloquent. Il a été mordant, sarcastique à l'adresse de Chapleau qui ragait et écumait ; il lui rappela en termes amers sa bassesse et son servilisme à l'endroit de sir John, la position inférieure qu'il occupe à Ottawa et le mépris des Canadiens à son égard ; puis passant à la politique Mercier, il exposa dans un style magistral tout le bien qu'elle avait produit dans le pays et termina par un magnifique mouvement oratoire qui enleva l'assemblée. M. Chapleau n'était plus visible après le discours de Poirier.

En somme l'assemblée a été favorable au Dr Prévost qui l'emportera par une majorité d'au moins cinq cent voix. Demain grande assemblée à St-Agathe. Le Dr Jules Prévost, l'honorable M. Mercier, MM. Cloran et Lemieux y adresseront la parole.

Les élections générales à Ontario

DETAILS COMPLETS

LES CANDIDATS ELUS

Comtés	*Libéraux*	*Conservateurs et Equal-Rightistes*
Addington		Jas. Reid
Algoma E	R. A. Lyon	
Algoma O	James Conmee	
Brant N	W. B. Wood	
Brant S	Hon. A. S. Hardy	
Brockville	Hon. E. Fraser	
Bruce N	D. Porter	
Bruce C	W. M. Dack	
Bruce S	H. P. O'Connor	
Cardwell		Lennox
Carleton		Monk
Cornwall	Wm. Mack	
Dundas		J. P. Whitney
Dufferin		Dr J. Barr
Durham E		Campbell (E R)
Durham O	W. T. Lockhart	
Elgin E		H. T. Godwin
Elgin O		D. McColl
Essex N		White
Essex S	W. D. Balfour	
Frontenac		Hugh Smith
Grenville		O. Bush
Glengarry	Jas. Rayside	
Grey E		J. Rorke
Grey N	Jas. Cleland	
Grey S	J. Hunter	
Haldimand	Dr Baxter	
Halton		W Kerns
Hamilton		T. H. Stinson
Hastings N		A.F. Wood (acc.)
Hastings E	N. Vermilyea	
Hastings O	W. H. Biggar	
Huron O	Garrow	
Huron E	T. Gibson	
Huron S	A. Bishop	
Kent O		J. Clancy
Kent E	Ferguson	
Kingston		J H Metcalf
Lambton-Ouest	Chas McKenzie	
Lambton-Est	H Mackenzie	
Lanark-Nord	W C Caldwell	
Lanark-Sud		McLenaghan
Lennox		Dr W Meacham
Leeds		Preston
Lincoln		Jas Hiscott
London		W R Meredith (accl.)
Middlesex-Nord	J. Waters	
Middlesex-Est		R Tooley
Middlesex-Ouest	Hon G W Ross	
Monk	Harcourt	
Muskoka		G F Marter
Nipissing	Langhrin	
Norfolk-Nord	J B Freeman	
Norfolk-Sud	A. Charlton	
Northumberland-Est		Dr Willoughby
Northumberland-Ouest	C C Field	
Ontario-Nord		Jas. Glendinning
Ontario-Sud	J Dryden	
Ottawa	E H Bronson	
Oxford-Nord	Hon O Mowat (accl)	
Oxford-Sud	Dr A McKay	
Parry Sound	Sharp	
Peel	K Chisholm	
Perth-Nord	Dr Aherns	
Perth-Sud	T Balmantyne	
Peterborough-Est		H R Kidd (E R)
Peterborough-Ouest	J R Stratton	
Prescott	A Evanturel (acc.)	
Prince-Edward		Johnson
Renfrew-Nord		R Dunlop
Renfrew-Sud	Dr Dowling	
Russell	Robillard	
Simcoe-Est	C A Drury	
Simcoe-Centre	Robt Paton	
Simcoe-Ouest		D Wylie
Toronto	Tait	E F Clarke H E Clarke
Victoria-Est	J B Campbell	
Victoria-Ouest		
Waterloo-Nord	E W Snider	
Waterloo-Sud	Moore	
Welland		W McCleary
Wentworth-Nord	Dr McMahon	
Wentworth-Sud		C D Potts
Wellington-Sud	D Guthrie	
Wellington-Est	Col C Clarke	
Wellington-Ouest	A S Allan	
York-Est	G B Smith	
York-Nord	E J Davis	
York-Ouest	Dr T Gilmour	
	—	—
	57	35
	35	
	—	

Majorité libérale jusqu'à présent 22

Les changements

Comtés enlevés aux conservateurs

Hastings-Ouest, Victoria-Ouest, Perth-Nord, Grey-Nord, Norfolk-Sud, Bruce-Nord, Victoria-Est, Grey-Sud, Hastings-Est.—9.

Comtés enlevés aux libéraux

Hamilton, Lincoln, Essex-Nord, Dundas, Elgin-Est, Prince-Edward, Ontario-Nord, Peterboro-Sud, Wentwooth-Sud, Renfrew-Nord.—10

La bibliotheque des ouvriers

Une œuvre philanthropique qui est déjà couronnée de succès est celle de la bibliothèque des ouvriers fondée dernièrement à St-Roch, de Québec.

Déjà cent cinquante à deux cents personnes visitent en moyenne cette bibliothèque chaque jour, et de généreux donateurs ont eu à cœur de l'encourager. Nous citerons entre autres :

MM. Naz. Turcotte, négociant de cette ville, qui a transmis à la " Bibliothèque des Ouvriers " une superbe histoire de l'Amérique, illustrée, de 1889, d'une valeur de $75 ; M. J. B. Provost, négociant, de St Roch, l'Encyclopédie du dix-neuvième siècle, collection de cent voulumes estimée à cent piastres ; M. Philéas Gagnon, 43 voulumes se rapportant à l'histoire du pays ; M. Charles T. Côté, le Bottin de Paris et le Bottin des départements de France pour 1890, ainsi que l'annuaire de Londres, autant de livres précieux pour les références ; l'hon. C. A. E. Gagnon, 64 voulumes ; M. H. Bogue, de Montréal, 37 volumes ; l'abbé C. O. Gagnon, du Palais du Cardinal, 6 volumes, " Mandements des Evêques " ; l'hon. M. Robidoux, 46 volumes ; M. F. X. Lepage, 12 banquettes valant $8.00 : M. Eug. Talbot, architecte, 8 volumes et 17 brochures ; l'hon. M. Bresse, 5 vols ; M. Pamphile Lemay, 1 volume et 11 brochures ; M. Hector Verret, 5 volumes ; l'hon. Geo. Duhamel, 5 cartes géographiques ; M. Aug. Edge, 2 vols ; M. Israel Turcotte, imprimeur, impression d'un cahier d'honneur ; M. G. A. Lafrance, relieur, livres reliés ; M. U. Barthe, 1 vol, " L'honorable Wilfrid Laurier à la tribune ; M. J. B. Drouyn, 15 vols ; M. Télesphore Lemieux, 18 vols et 20 brochures ; l'honorable A. Turcotte 6 vols ; M. C. Darveau, circulaires ; M. J. P. Déry, 2 livres blancs ; M. Montminy, une estampe ; M. Ed. J. Anger, N. P., 12 vols, 70 brochures et cartes géographiques ; Dr Ls. Dion, 1 vol ; Eug. Rouillard, 43 brochures, etc.

C'est un heureux commencement et de la part des fondateurs de l'institution et pour ceux à qui elle doit profiter.

On nous informe qu'à cette même bibliothèque sera tenu un régistre des ouvriers en disponibilité et les patrons pourront s'y adresser quand ils auront à en réclamer.

Nous espérons que ce succès se continuera, et l'ouvrier doit remercier pour l'existence et la réussite de cette œuvre nationale, le gouvernement Mercier qui a sur le champ voté $2,000 pour sa fondation.

PENIBLE ACCIDENT

Hier après-midi vers cinq heures, un accident qui aura peut-être des suites fatales est arrivé au docteur Arthur A. Watters, chirurgien du 9ème bataillon. Il était allé avec son bataillon pour faire l'inspection annuelle sur les plaines d'Abraham et se sentant quelque peu indisposé obtint la permission de s'en retourner chez lui. En passant près de la barrière Saint-Louis, il voulut saluer un ami lorsque par mégarde il enfonça un de ses éperons dans les flancs de son cheval qui immédiatement prit l'épouvante. Le Dr Watters, perdant les étriers, s'accrocha des deux bras au cou du cheval qui s'élança vers le trottoir. Le docteur qui tenait toujours son cheval par le cou, fut lancé avec violence contre un poteau de la lumière électrique près du terrain Thistle. Les nombreux promeneurs témoins de l'accident accoururent à son secours et s'empressèrent de le relever et de le transporter chez un laitier nommé Gagnon, vis-à-vis l'asile Ste-Brigitte.

Après quelque temps, le docteur reprit connaissance et fût transporté chez lui, numéro 376, rue Saint-Jean. Quelque temps après son arrivée chez lui, il perdit connaissance de nouveau et voyant que son état semblait devenir plus grave, on envoya chercher les docteurs Catellier, Ahern et Morin qui, en voyant le blessé, s'aperçurent que son état était très sérieux. Le révérend père Désy fut mandé immédiatement et lui administra l'Extrême Onction. Le docteur Watters a le côté gauche paralysé, et il y a épanchement du sang sur le cerveau du côté droit, et plusieurs autres blessures sur la figure.

Les medecins croyaient hier soir que le blessé serait obligé de subir la trépanation. A minuit l'état du docteur Watters n'était pas changé et il n'avait recouvré connaissance qu'à demie.

La nouvelle de ce triste accident a causé une pénible impression en ville où le docteur Watters jouit de l'estime générale et une foule de citoyens se sont rendus hier soir à sa résidence pour s'enquérir de son état.

Nouvelles du Jour

Mort subite

Durant la nuit de mardi à mercredi le mécanicien chef du steamer "Duchess" est mort subitement durant le trajet de Sorel à Québec. Le défunt avait nom Peter Lillie et était âgé de 52 ans. Durant la nuit il s'est plaint de mal dans la région de l'estomac, et une demi-heure après le capitaine du vaisseau le trouva mort dans sa cabine. Une enquête a été faite ce matin et un verdict de *mort de maladie du cœur* a été rendu.

Demande

Des couturières expérimentées dans les hardes d'hommes, trouveront de l'emploi.

Chez Bilodeau & Godbout,
21, rue Notre-Dame,
Basse-Ville.

4 juin E. J.—5fs.

Un cadavre

Mercredi midi, le cadavre d'un inconnu a été trouvé dans le fleuve. Une enquête a eu lieu mercredi après-midi, à la morgue.

Perdue

Mercredi l'après-midi sur la rue de la Reine, une charpe brochée.

La personne qui la remettra chez M. L. A. Côté, coin des rues de la Couronne et St-François sera récompensée.

j c.

Petites nouvelles

Il y a trois voiliers en chargement dans le port de Chicoutimi.

—Le comité des marchés a décidé, par un vote de trois contre deux, de ne pas agrandir le marché Berthelot.

—M. l'abbé Godin, curé de St. Valentin, est arrivé samedi d'un voyage en Europe et en Terre-Sainte.

—Le flott